

**BNP**

BANQUE NATIONALE DE PARIS

RAPPORTS ANNUELS  
EXERCICE 1966

BANQUE NATIONALE DE PARIS

BANQUE NATIONALE DE PARIS

RAPPORTS ANNUELS  
EXERCICE 1966

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

M. Henry BIZOT

Vice-Président

M. Pierre CALVET

Administrateurs

MM. Pierre CELIER

Michel DALLE

Jean FAYE

Henri GILET

Jean KLEIN

Georges LANDAIS

Pierre LEDOUX

Georges LEVARD

André MORAND

Georges POMPEY

Censeur

M. Henri GUITARD

Commissaires aux Comptes

MM. Socrate BIEUVILLE

André BOUVIER

Manuel NELPAS

DIRECTION GENERALE

Administrateur Directeur Général

M. Pierre LEDOUX

Directeurs Généraux Adjointes

MM. Louis ASSEMAT

Gaston DÉFOSSÉ

Gérard LLEWELLYN

Yves THOMAZEAU

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES BANQUES

### EXERCICE 1966

Messieurs,

L'année 1966 a marqué une étape importante dans l'adaptation de l'économie aux conditions nouvelles créées par l'ouverture progressive des frontières et par l'interdépendance de plus en plus étroite des nations. En Europe, le souci d'achever à la date prévue, maintenant très proche, l'unification douanière des pays de la Communauté Economique Européenne, a contraint les gouvernements à discipliner leur économie, notamment au moyen de mesures monétaires, et à faciliter la modernisation des structures financières et industrielles. La France qui avait continué, jusqu'à une période récente, à protéger son marché contre la concurrence internationale, et dont le développement s'était trouvé par là même retardé, a été placée devant la nécessité de hâter son adaptation, et l'année a été marquée, sous ce rapport, par des progrès très appréciables.

Les Etats-Unis ont dû faire face, par suite d'une tension excessive de leur économie due pour une large part à l'augmentation des dépenses militaires, à une aggravation de la hausse des prix, alors qu'une stabilité assez remarquable avait été assurée jusqu'en 1965. A ces préoccupations s'est bientôt ajoutée celle d'un ralentissement que les Pouvoirs Publics se sont efforcés de combattre par des interventions plus libérales, notamment sur le plan fiscal, puis monétaire : en effet, alors que l'activité industrielle était restée à peu près stable d'Août à Décembre après un développement soutenu, les perspectives étaient devenues médiocres en fin d'année pour le bâtiment, la construction d'automobiles et les biens d'équipement, et la crainte d'une récession générale a commencé à se faire sentir.

Les Etats-Unis ont continué, néanmoins, à jouer un rôle essentiel dans la transformation de l'économie mondiale, aussi bien par l'effet de la

concurrence dans le commerce international que par les investissements auxquels ils ont procédé et les moyens de production dont ils disposent de ce côté-ci de l'Atlantique. Soucieux de rétablir l'équilibre de la balance des comptes, le gouvernement fédéral a encouragé les rapatriements de fonds, et les exportations de capitaux vers l'Europe ont cessé d'augmenter. Les sociétés américaines ont dû, de ce fait, effectuer des emprunts en Europe pour financer leurs investissements sur place. Elles ont ainsi renforcé leurs positions dans les industries locales, mais en exerçant une influence plus directe sur les marchés internes des capitaux.

L'Europe doit maintenant compter davantage sur elle-même et organiser son économie de manière à faire face à une plus grande liberté des échanges. Son économie, comme celle des Etats-Unis, semble marquer une pause après plusieurs années d'essor. Depuis cinq ans, la pression de la demande, la possibilité de recourir aux réserves de main-d'œuvre étrangère et le dynamisme des producteurs avaient été les principaux facteurs de l'expansion dans la plupart des pays industriels. Cependant, des signes de ralentissement étaient apparus localement dès 1964 et, en 1966, alors même que la reprise se confirmait dans certains pays, un fléchissement se manifestait en Angleterre et en Allemagne.

En Angleterre, la situation de la livre sterling s'était tellement aggravée au début de 1966 qu'il a fallu, pour la défendre, alourdir les impôts, limiter strictement les majorations de revenus et restreindre les investissements publics ; la balance des paiements s'est rapprochée de l'équilibre, mais la hausse des prix n'a pas été arrêtée et l'indice de la production industrielle est tombé, en Décembre 1966, à son niveau le plus bas depuis le mois d'Octobre 1964.

En Allemagne aussi il a fallu prendre des mesures pour prévenir le risque d'inflation et rétablir l'équilibre des comptes extérieurs. La situation monétaire a pu être assainie : les prix de détail ne marquaient plus en Décembre dernier qu'une hausse de 2,6 % par rapport au mois correspondant de l'année précédente ; la montée des salaires s'est ralentie et les réserves d'or et de devises ont recommencé d'augmenter. La production industrielle, après s'être accrue de 5,6 % en 1965, n'a plus augmenté que de 1,6 % en 1966, et a même marqué une baisse durant le dernier trimestre ; le nombre de chômeurs a fait plus que doubler de Décembre 1965 à Décembre 1966.

La France, pour sa part, est engagée dans de profondes transformations. Le mouvement, manifeste d'abord dans l'industrie et l'agriculture, dont l'appareil de production devait être adapté aux nouvelles conditions du marché, a atteint plus récemment le domaine financier où il a pris une grande ampleur l'an dernier. La réforme des méthodes et la concentration



CRÉDITS A L'ENTREPRISE

des entreprises s'étendent maintenant à un nombre de plus en plus grand de secteurs. Elles devront se poursuivre encore durant les prochains mois, compte tenu d'une ouverture complète des frontières au sein de la Communauté Economique Européenne.

Le plan de stabilisation, mis en œuvre en Septembre 1963, a continué d'exercer ses effets : la hausse des prix de détail a été limitée à 2,7 % en 1966 et à 1,2 % pour les seuls produits manufacturés. Pour tenir compte des besoins de l'industrie, le contrôle des prix a été légèrement relâché : une quarantaine de contrats de stabilité et quatorze contrats de programme ont été conclus en 1966 ; parmi les signataires de ces derniers figurent les représentants de secteurs aussi importants que la construction d'automobiles, le machinisme agricole, l'industrie des papiers et cartons et celle des appareils électro-domestiques.

La hausse des salaires a été contenue dans les mêmes limites que l'année précédente et les effectifs au travail n'ont pas augmenté bien que la production industrielle se soit accrue de plus de 6 %. Les demandes d'emploi non satisfaites sont, de ce fait, plus nombreuses. Cette évolution révèle une amélioration de la productivité, mais pose pour l'avenir un problème social d'autant plus grave que l'expansion tend à se ralentir depuis l'été et que les jeunes générations arrivant à l'âge du travail sont maintenant nombreuses.

C'est dans le bâtiment que la conjoncture a été le moins favorable : les mises en chantier ont diminué de 5 % et les demandes de permis de construire ont baissé de 14 %. Dans les industries de transformation, la construction d'automobiles a bénéficié de la croissance la plus forte : la production de véhicules a excédé de 23,4 % le niveau de 1965, année il est vrai médiocre. Dans d'autres branches, comme les textiles, les ventes au détail ont à peine augmenté et une réadaptation de l'offre à la demande est apparue nécessaire. Les fabricants de biens d'équipement ont pu enregistrer enfin une reprise de leurs carnets de commandes, surtout en Décembre, les industriels ayant tenu à profiter des avantages fiscaux applicables à de telles commandes jusqu'au 1<sup>er</sup> Janvier 1967.

Pour l'ensemble de l'année, le volume des investissements de l'industrie privée, encore insuffisant, a pu s'accroître de 5 %. La collaboration entre l'Etat et les producteurs s'est resserrée, comme le montre, par exemple, la convention entre les Pouvoirs Publics et la sidérurgie, qui doit permettre à cette dernière de mener à bonne fin la rénovation de ses structures.

Les progrès déjà obtenus dans la modernisation de l'économie sont appréciables : c'est ainsi que les dépenses de recherche ont dépassé le pourcentage de 2 % du produit national brut en 1966, alors que le taux

correspondant était de 1,5 % en 1962. D'autre part, les fusions ont été nombreuses en 1966 et ont touché des secteurs importants ; des accords d'une très grande portée ont été signés en particulier dans la sidérurgie et l'industrie chimique.

Dans l'agriculture, l'effort de modernisation a été stimulé en 1966. La production s'est à peu près maintenue au niveau de l'année précédente, la diminution de certaines récoltes, notamment celle de blé, étant compensée par la reprise des productions animales. Les prix agricoles ont accusé une hausse moyenne d'environ 5 %, les prix français s'étant rapprochés de plus en plus des prix communautaires. Malgré l'alourdissement continu des frais de production, le revenu agricole semble avoir marqué une augmentation après avoir légèrement fléchi pendant deux ans.

Ce progrès devrait se confirmer grâce aux accords européens définitivement conclus l'an dernier. L'organisation commune, en effet, assure à la France des débouchés rentables pour une production qui pourra être accrue largement. Le marché unique ne va pas moins exposer les cultivateurs français à une concurrence plus forte de leurs partenaires, dont l'activité est mieux organisée dans divers domaines. A long terme, des prix de vente modérés tendront à s'établir pour les produits agricoles si la Communauté Economique Européenne se trouve conduite, comme il est probable, à libéraliser progressivement ses échanges extérieurs. L'agriculture française devra donc continuer à améliorer sa productivité. Un tel résultat serait d'ailleurs, à lui seul, insuffisant si les industries alimentaires ne réalisaient pas, elles aussi, un effort pour comprimer leurs prix de revient.

Les opérations de regroupement et de modernisation entreprises à cette fin sont devenues assez nombreuses depuis quelques années. En 1966, de nouvelles grandes unités de production laitière ont été créées, tandis que se formaient dans la conserverie des groupes importants qui doivent également réaliser la construction d'usines modernes à grand rendement et très spécialisées. La réforme profonde qui se trouve ainsi ébauchée doit être poursuivie et complétée dans l'avenir.

Un tel ensemble de mesures destinées à adapter l'industrie et l'agriculture aux nécessités du Marché Commun ne pouvait être mis en pratique sans une réorganisation générale du cadre étroit et rigide dans lequel s'exerçaient depuis la guerre de 1914-1918 les mouvements monétaires, financiers et bancaires. La politique de réforme des structures financières françaises, engagée depuis plusieurs années, a été dominée par la volonté d'un retour à la liberté. Les mesures décidées constituent sans doute, plus encore que celles des années antérieures, l'une des actions les plus importantes entreprises dans le domaine économique



## ÉPARGNE-LOGEMENT

par les Pouvoirs Publics. Elles accentuent l'interdépendance croissante des marchés de capitaux français et étrangers, qui tendait d'ailleurs à se réaliser d'elle-même sous l'effet de bien d'autres facteurs.

Pour contrôler le volume des crédits bancaires, les autorités monétaires, s'inspirant des méthodes de surveillance en vigueur depuis plusieurs années dans d'autres pays étrangers, ont substitué au coefficient de trésorerie le système des réserves obligatoires. Celui-ci est entré en vigueur le 21 Janvier 1967. Au lieu d'être tenues de conserver, à concurrence d'une partie de leurs exigibilités, un portefeuille composé essentiellement d'effets publics et d'effets représentatifs de crédits à moyen terme, les banques sont désormais astreintes à entretenir sur les livres de la Banque de France des dépôts non rémunérés, dont le montant moyen mensuel, fixé par l'Institut d'émission, s'élèvera progressivement de Janvier à Octobre 1967 de 1,5 % à 4,5 % des exigibilités ; la possibilité pour les banques de faire varier à leur gré les soldes de ces dépôts, sous réserve du respect de la moyenne mensuelle, est un facteur important de stabilité des taux de l'argent sur le marché monétaire. D'autre part, ce procédé laisse aux établissements plus de liberté dans le choix des emplois et il encourage la formation des dépôts à terme. Toutefois, pour faciliter le passage du système du coefficient de trésorerie à celui des réserves, les banques restent tenues, pendant une période de transition, de conserver un portefeuille minimum d'effets représentatifs de crédits à moyen terme réescomptables.

Sur le plan des relations financières entre la France et l'étranger, la loi du 28 Décembre 1966 a abrogé la réglementation antérieure et posé le principe de la liberté des transactions. Certes elle réserve au Gouvernement la possibilité de prendre des mesures de contrôle pour assurer la défense des intérêts nationaux, et quelques opérations restent soumises à des formalités de déclaration ou d'autorisation préalable, notamment en matière d'investissements directs et d'émissions de valeurs mobilières.

Il n'en est pas moins vrai que la convertibilité interne du franc, après la convertibilité externe, se trouve rétablie. Même les importations et les exportations d'or deviennent libres. D'autres aménagements de la réglementation ont été décidés : la durée des découverts en francs susceptibles d'être accordés sans aucune formalité administrative préalable à des emprunteurs étrangers a été allongée, la rémunération des dépôts en francs des non-résidents a été rétablie, des facilités ont été accordées par la Banque de France pour les crédits servant à l'implantation des entreprises françaises à l'étranger.

Les allègements apportés à la réglementation des changes depuis la réforme monétaire de 1958 avaient déjà abouti à un régime très libéral

pour les paiements courants liés à la production et aux échanges ainsi que pour certaines opérations financières. Si le Gouvernement a cru pouvoir aller plus loin, c'est que le franc a acquis depuis plusieurs années une position forte et que, malgré une évolution un peu moins favorable au cours des derniers mois de 1966, le montant des réserves d'or et de devises permet de faire face aisément aux déficits de la balance des paiements. D'autre part, la suppression du contrôle des changes intervient au moment où une certaine détente des taux d'intérêt à l'étranger réduit l'écart avec les taux pratiqués sur le marché financier, ce qui diminue le risque de sorties trop importantes de capitaux.

La nouvelle législation, en favorisant le développement progressif des émissions d'emprunts français à l'étranger et d'emprunts étrangers en France, vise un objectif essentiel. Elle tend à accroître le rôle international de la place de Paris et à attirer vers cette place, en aussi grand nombre que possible, les opérations financières qui découleront de la réalisation complète du Marché Commun et de son extension éventuelle à divers pays européens.

Pour que Paris devienne une place d'importance internationale, il faudrait cependant que le marché financier français retrouve une plus grande activité. Or, en ce qui concerne les placements à long terme, l'effet des réformes fiscales de 1965 a continué en 1966 d'être contrarié par l'évolution défavorable des cours de la Bourse, qui constitue pour l'économie française un phénomène nettement préoccupant. Le montant des augmentations de capital a fortement diminué, tandis que le progrès des émissions d'obligations a porté essentiellement sur celles du secteur public. L'Etat a émis un emprunt pour le financement des investissements industriels et a créé la Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités Locales, chargée de participer à certains équipements grâce à l'émission d'emprunts régionaux. Diverses mesures favorables sont, par ailleurs, venues compléter celles des années antérieures. Les formalités pour les émissions d'obligations ont été allégées. Les décrets nécessaires au fonctionnement des plans d'épargne à long terme ont été publiés. Le régime fiscal des valeurs mobilières détenues par des étrangers a été assoupli.

Dans le domaine des placements à court et moyen terme, les réformes effectuées en 1965, en particulier l'harmonisation des taux et la suppression des inégalités fiscales, ont fait disparaître dans une large mesure l'infériorité dans laquelle les banques se trouvaient placées pour leur concurrence avec d'autres organismes en vue de la collecte de l'épargne liquide. Les nouvelles possibilités ainsi offertes ont été utilisées avec succès, de sorte que l'augmentation des dépôts aux comptes sur livrets a été deux fois plus forte en 1966 que l'année précédente. De même,

les comptes d'épargne-logement, que les banques ont été autorisées à ouvrir en vertu du nouveau régime mis en place à la fin de 1965, ont connu un développement satisfaisant.

En même temps qu'elles élargissaient leur rôle dans la collecte de l'épargne, les banques ont continué, au cours de l'année passée, à développer et à perfectionner les concours qu'elles apportent à leurs clients. Un effort spécial a été fait pour offrir aux particuliers une gamme étendue de services. Les crédits pour le financement de l'habitation y tiennent la première place. La durée des prêts à moyen terme réescomptables avait déjà été allongée; de nouvelles possibilités ont été ouvertes par la création du marché hypothécaire qui, depuis le 23 Septembre 1966, permet aux banques de mobiliser leurs créances sur des acquéreurs de logements et, par conséquent, d'augmenter le volume de ces opérations. De leur côté les entreprises ont bénéficié de crédits plus longs pour le financement de leurs équipements en application d'une décision qui remonte à Septembre 1965. En outre, dans le domaine du court terme, l'année 1966 a été marquée par la préparation d'une réforme dont la nécessité commençait à apparaître depuis quelques années. Le Gouvernement a adopté en effet les conclusions d'une commission constituée pour étudier la modernisation des techniques bancaires et pour mettre au point, conformément au cinquième Plan, de nouvelles formules. Il est ainsi apparu souhaitable de réduire le recours à l'escompte commercial, générateur de frais généraux élevés et, en tout cas, de distinguer à l'avenir la rémunération du crédit proprement dit et le coût du service rendu; la profession bancaire se conformera ainsi à la tendance générale vers ce qu'on a appelé la vérité des prix.

L'action entreprise pour encourager le développement et la modernisation de l'activité bancaire en ce qui concerne les ressources et les emplois a été complétée par des mesures destinées à rétablir un climat de concurrence à l'intérieur du système bancaire lui-même. La suppression des minima pour les intérêts débiteurs, le 1<sup>er</sup> Avril 1966, a permis des ajustements selon la nature des crédits. C'est aussi pour accroître la concurrence que le Conseil National du Crédit a décidé en Janvier 1967 de rendre libre l'ouverture de nouveaux guichets par les banques, supprimant ainsi une réglementation qui n'avait plus guère de raison d'être.

Pour que les banques puissent jouer le rôle qui est attendu d'elles dans le développement économique, il a paru nécessaire de rapprocher, par les décrets de Janvier 1966, les conditions d'activité des banques d'affaires et des banques de dépôts. L'extension attendue de l'activité des banques dans les financements à long et moyen terme rendait en outre souhaitable une augmentation de leurs fonds propres. C'est pour-



quoi le capital minimum des banques a été relevé, mesure qui encourage les concentrations.

La concentration de banques la plus remarquable a été la constitution de la BANQUE NATIONALE DE PARIS (B.N.P.).

La fusion de la BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE et du COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS, décidée en Mai 1966 et réalisée à dater du 1<sup>er</sup> Juillet, a marqué dans l'histoire de ces deux banques une étape qui a été rapidement franchie. Cette concentration s'inscrit d'ailleurs dans la voie déjà suivie par tant d'autres pays où s'est opéré, au cours des dernières années, un regroupement des grandes banques de dépôts. Elle réunit deux établissements complémentaires par leur implantation géographique aussi bien en France qu'à l'étranger.

La BANQUE NATIONALE DE PARIS s'est affirmée immédiatement comme ayant une personnalité propre, excédant même celle des deux banques réunies. Elle forme un ensemble puissant et équilibré, apte à résoudre dans les meilleures conditions les problèmes que pose l'évolution actuelle de la profession bancaire, et énergiquement dirigé vers un nouvel essor. Son réseau est étendu : le client souhaite trouver un guichet près de son domicile et une banque de dépôts doit couvrir le territoire d'un réseau de sièges aussi serré que possible. Par l'addition des Succursales, Agences et Bureaux des deux banques, la BANQUE NATIONALE DE PARIS est installée dans près de quinze cents localités. De toutes les banques françaises, elle est en outre celle qui dispose du réseau international le plus étendu grâce au caractère très divers des implantations effectuées par les deux établissements d'origine. Elle est ainsi la seule qui soit présente sur les cinq continents.

Un ensemble aussi important nécessitait à la fois la mise sur pied immédiate d'une Direction Générale fortement organisée, la répartition des pouvoirs dans une décentralisation accentuée et l'étude de moyens techniques nouveaux. La fusion a été, sur ces divers points, menée avec une grande rapidité. Dès le mois de Septembre, l'unité de commandement était réalisée sur chaque place, et avant la fin de l'année la fusion était accomplie pour tous les services de la Direction Générale.

La refonte des structures en vue de les rajeunir et de les mieux adapter aux nécessités de la vie moderne a complété cette œuvre d'unification. Tout d'abord, il a fallu rechercher une meilleure répartition géographique des sièges ; déjà certains d'entre eux ont été fermés là où deux Agences se trouvaient côte à côte. Par ailleurs, un effort accru est fait pour

implanter la BANQUE NATIONALE DE PARIS dans les centres urbains et, notamment, dans les villes nouvelles de l'agglomération parisienne dont l'équipement reste insuffisant et où les services bancaires, commerciaux ou autres doivent se développer rapidement pour répondre aux besoins de la population.

Tenant compte du prodigieux développement démographique et économique de la couronne urbaine qui entoure Paris, nous avons institué une Direction de la Région Parisienne et du Nord dont la compétence s'étend non seulement à la banlieue, mais aussi à tout le bassin parisien ainsi qu'à plusieurs départements voisins. Dans cette région, en effet, se présentent des problèmes particuliers souvent différents de ceux qui se posent à la Direction des Agences Parisiennes ou à la Direction des Sièges de Province. Huit Groupes nouveaux ont été formés avec les Agences de grande banlieue.

Dans l'ensemble du pays l'articulation a été revue de manière à couvrir le territoire de façon plus serrée ; de nouveaux Groupes ont été constitués, la formation de quelques autres est en cours ou à l'étude. Au total, du 1<sup>er</sup> Juillet 1966 au 10 Avril 1967, la Direction de la Région Parisienne et du Nord a ouvert 14 sièges et en a fermé 5. Par ailleurs, et pendant le même temps, la Direction des Sièges de Province a ouvert ou rendu permanents 43 sièges et en a fermé 52.

L'importance des cadres dont nous disposons nous permet d'accentuer dans certains cas la spécialisation, ce qui améliore la qualité du service rendu tout en accroissant le rendement du travail. Grâce à cette répartition du personnel, certains collaborateurs, dégagés en partie de tâches administratives, pourront entretenir avec la clientèle des contacts plus étroits. La décentralisation des décisions, que l'augmentation même de ses dimensions impose à notre établissement, favorise le resserrement des liens, sur le plan régional, entre le banquier et ses clients : c'est là, sans nul doute, une des conséquences heureuses de la fusion.

Celle-ci doit aussi se traduire, à terme, par une amélioration de la rentabilité. Sans doute, elle entraîne dans l'immédiat de lourdes charges, notamment dans le domaine des regroupements immobiliers, mais ces charges sont passagères et elles seront suivies d'économies importantes et durables.

Ainsi, la masse des opérations comptables peut être traitée de façon plus efficace dans un très grand établissement, grâce à l'utilisation plus rationnelle du matériel électronique. D'autre part, bien des doubles emplois apparaissent dans les travaux effectués jusque là séparément par les deux maisons qui viennent de s'unir, en particulier ceux qui étaient relatifs à des clients communs. Le personnel rendu disponible a

été affecté à un développement de l'activité dans des domaines ou dans des lieux nouveaux.

Ce réaménagement de l'organisation s'opère au moment où l'économie française change de visage, où les formes de l'activité bancaire, longtemps immuables, amorcent une transformation rapide, où l'ouverture des frontières sur l'Europe contraint le banquier à compter davantage avec les mouvements internationaux de capitaux et à travailler de plus en plus avec la clientèle étrangère. C'est sans doute une chance exceptionnelle pour la BANQUE NATIONALE DE PARIS de naître à l'époque de cette mutation économique et financière et de pouvoir ainsi bâtir ses structures en fonction des nécessités du monde moderne.

Grâce aux efforts de tous, la clientèle n'a eu à subir aucune gêne pendant la période de réorganisation, et elle a accueilli très favorablement cette union qui présentait pour elle de multiples avantages. Pendant ce premier exercice, marqué par les difficultés inhérentes à toute réorganisation, les ressources et les emplois ont continué de croître de façon très satisfaisante.

La clientèle privée, qui a toujours procuré un montant élevé de dépôts à vue, apporte maintenant un volume croissant de ressources stables grâce aux nouvelles dispositions fiscales qui permettent le développement des comptes d'épargne. D'autre part, des formules nouvelles ont été élaborées, telles que le compte de chèques-prévoyance qui permet au titulaire d'un compte de chèques de contracter à bon marché une assurance-vie complémentaire, ou l'épargne-voyage destinée à étaler dans le temps les frais d'un voyage aérien ; l'accueil très favorable que ces innovations ont reçu nous encourage à poursuivre nos efforts en vue de multiplier et d'améliorer sans cesse les services bancaires. Les comptes de chèques et les comptes courants se sont développés notablement en 1966. Ils formaient à la fin de l'année, avec les comptes d'épargne et les bons et comptes à échéance fixe, une masse de 21 milliards de francs, en progrès sensible par rapport aux chiffres totalisés des deux établissements à la fin de 1965.

La BANQUE NATIONALE DE PARIS n'a pas seulement accru ses concours, elle s'est efforcée d'en modifier la forme pour mieux les adapter aux besoins d'une clientèle à laquelle des facilités de financement plus larges permettent d'améliorer son niveau de vie et de développer ses affaires. Jusqu'ici, le crédit aux particuliers ne constituait qu'un appoint à côté de la masse des prêts distribués à l'industrie et au commerce. Notre établissement s'emploiera à modifier ces proportions au fur et à mesure que le Français prendra conscience des possibilités que lui apporte le recours au crédit pour ses dépenses personnelles.

En ce qui concerne les concours apportés à la clientèle commerciale, la BANQUE NATIONALE DE PARIS, tout en accroissant sa contribution au financement de la production et du commerce intérieur, a accordé une attention particulière aux crédits d'équipement et aux opérations de commerce extérieur. Associée à la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises, elle a créé la Société de Garantie des Crédits à Court Terme (S.G.C.C.T. - P.M.E.) qui, d'une part, donnera à cette catégorie d'entreprises sa garantie pour des crédits de campagne et, d'autre part, pourra ultérieurement leur étendre la nouvelle formule des crédits de mobilisation des créances commerciales. Elle s'est attachée enfin à allonger ses opérations à moyen terme dans le cadre des formules nouvelles adoptées par la Banque de France et à développer ses prêts directs à moyen et long terme.

Les placements de titres dans notre clientèle continuent de marquer des progrès très sensibles. La fusion a été l'occasion de manifester à diverses reprises, pour les emprunts de très gros volume, que la BANQUE NATIONALE DE PARIS avait une force de placement intacte nettement supérieure à celle de tout autre établissement de crédit français. Pour l'ensemble de nos réseaux, l'augmentation des souscriptions a été importante en 1966, ce qui renforce encore notre position auprès de toutes les collectivités ou sociétés publiques et privées qui peuvent, en nombre de plus en plus grand, avoir à s'adresser au marché soit pour des emprunts, soit pour des émissions d'actions. D'autre part, notre établissement a également participé au développement rapide des émissions à caractère international et offre ainsi des possibilités nouvelles aux affaires françaises pour leur financement.

Nos deux Sociétés d'Investissement à capital variable, EPARGNE-VALEUR et UNIVAL, ne pouvaient, malgré l'accueil très favorable qu'elles avaient l'une et l'autre obtenu de la clientèle, demeurer indépendantes. Les sièges doivent en effet pouvoir se consacrer pleinement à développer le goût de leurs clients pris individuellement ou en groupes, pour cette forme d'épargne, notamment dans le cadre des plans de placement. La fusion de ces deux sociétés en une seule EPARGNE-VALEUR (UNIVAL), qui vient d'être réalisée, évitera toute équivoque.

La progression de la BANQUE NATIONALE DE PARIS a été aidée par le développement des filiales en France et à l'étranger. Dans l'appréciation des moyens dont elle dispose, les ressources des sociétés dans lesquelles elle détient directement ou indirectement plus de la moitié du capital doivent être comptées. La situation consolidée ainsi établie fait apparaître un total de . . . . . F 34.444.693.443 dans lequel les dépôts de la clientèle entrent pour . . . . . F 25.086.727.878 et les ressources propres pour . . . . . F 346.097.182

Parmi nos filiales françaises, certaines exercent la même activité de banques de dépôts que la BANQUE NATIONALE DE PARIS dont elles complètent le réseau de province. C'est le cas de la BANQUE GUILHOT et de la BANQUE REGIONALE DU CENTRE qui ont vu, l'an dernier, leur activité se développer dans des conditions satisfaisantes. D'autres, au contraire, sont des banques spécialisées qui sont complémentaires de la maison-mère non par leur implantation géographique, mais par la nature de leurs opérations.

La BANQUE AUXILIAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (B.A.C.I.) a pu augmenter dans de fortes proportions le volume de ses crédits à l'économie. Procédant à la reconversion progressive de son portefeuille, elle a cédé au cours du dernier exercice plusieurs participations hors de la métropole et pris de nouveaux intérêts dans des affaires françaises. Le doublement de son capital, réalisé en 1966, lui permettra de poursuivre avec des moyens accrus cette politique qui se traduit déjà par une augmentation importante de ses profits.

L'UNION POUR LE FINANCEMENT A LONG ET MOYEN TERME (UFILOM) où nous sommes associés à la BANQUE DE L'UNION PARISIENNE, à la BANQUE DE SUEZ ET DE L'UNION DES MINES et aux compagnies d'assurances L'UNION et L'ABEILLE, a doublé en 1966 le volume de ses opérations ; celles-ci s'appliquent toujours à une clientèle très variée.

L'UNION POUR LE CREDIT A L'INDUSTRIE NATIONALE (UCINA) a poursuivi, en liaison avec le CREDIT LYONNAIS et nous-mêmes, ses fondateurs, son activité de prêts à moyen terme pour l'équipement industriel et d'aide à l'installation des jeunes commerçants.

En ce qui concerne les concours apportés au commerce extérieur, il convient de mentionner, à côté du rôle joué par notre filiale INTERCOMI, la part déterminante que nous avons prise à la conclusion de l'accord pour la création du métro de Mexico, et l'action menée par la Société IMPEX qui aide les affaires françaises à enlever à l'étranger des commandes de grands ensembles industriels. Nous avons pris une participation dans l'UNION POUR LE FINANCEMENT ET L'EXPANSION DU COMMERCE INTERNATIONAL (UFINEX) créée pour appuyer l'implantation commerciale à l'étranger des entreprises françaises.

A Londres, la BRITISH AND FRENCH BANK Ltd, qui se consacre toujours aux opérations internationales, a vu son action renforcée par l'absorption de l'Agence, précédemment exploitée par le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS, qui atteignait en 1966 sa centième année d'existence.



CRÉDITS A L'EXPORTATION

En Allemagne Fédérale, la Succursale de Sarrebruck poursuit ses activités au service de l'économie de la région. Elle contribue, ainsi que le Bureau de Représentation de Francfort, au développement des relations commerciales et financières franco-allemandes.

En Suisse, la BANQUE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL à Bâle et la BANQUE UNIE POUR LES PAYS D'OUTRE-MER à Genève, ont enregistré un progrès de leur activité et de leurs profits. C'est à Genève aussi que siège la SOCIETE FINANCIERE POUR LES PAYS D'OUTRE-MER, qui constitue un lien avec une grande partie du réseau de la BANQUE NATIONALE DE PARIS en Afrique Noire.

Notre implantation en Europe comprend également l'importante Succursale de Bruxelles qui continue d'obtenir des résultats très favorables, et un Bureau de Représentation à Madrid. Un autre Bureau a été créé à Milan en 1967.

La BANQUE NATIONALE DE PARIS occupe une place de choix en Afrique du Nord grâce à la BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Afrique) et à ses diverses filiales. La B.N.C.I. (Afrique), qui a fait l'objet d'une réorganisation administrative en Algérie et qui a repris l'Agence du COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS à Alger, a ranimé son exploitation. Il a été permis d'enregistrer un très net redressement dans le montant des ressources et dans le niveau des résultats, bien qu'en Algérie les récoltes aient été particulièrement défavorisées par les conditions atmosphériques et que l'activité industrielle soit restée faible. Des investissements importants sont réalisés actuellement, en particulier dans le domaine de la pétrochimie.

Au Maroc, la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE a réussi à accroître sensiblement son chiffre d'affaires malgré certaines difficultés économiques. La production agricole a souffert de la sécheresse prolongée. Le secteur minier enregistre un accroissement de l'ensemble des productions.

En Tunisie, l'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE et la BANQUE D'ESCOMPTE ET DE CREDIT EN TUNISIE ont terminé l'exercice dans des conditions encore plus satisfaisantes que celles qu'elles avaient connues pendant l'exercice 1965. Si les productions agricoles ont été inférieures à celles des années précédentes, l'extraction minière a généralement continué à progresser et les travaux de prospection pétrolière se sont poursuivis activement.

Au Liban, la Succursale de la B.N.C.I. (Afrique) à Beyrouth a développé son fonds de commerce, tandis qu'en Iran la Banque ETEBARATE a

continué d'apporter son concours à l'économie locale et aux échanges commerciaux avec la France.

Les différents établissements bancaires qui complètent les Succursales directes de la BANQUE NATIONALE DE PARIS en Afrique Noire bénéficient toujours, dans l'ensemble, de bonnes conditions de travail. C'est le cas de la BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU SENEGAL, de la BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA CÔTE-D'IVOIRE, de la BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU CAMEROUN, de la BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU CONGO et, d'autre part, de la SOCIETE CONGOLAISE DE BANQUE, de la BANQUE COMMERCIALE DU BURUNDI et de la BANQUE COMMERCIALE DU RWANDA.

La COMMERCIAL BANK OF AFRICA a été touchée dans son exploitation en Tanzanie par les mesures de nationalisation.

La COMMERCIAL BANK OF KENYA AND UGANDA Ltd. s'est substituée à elle au Kenya et en Ouganda.

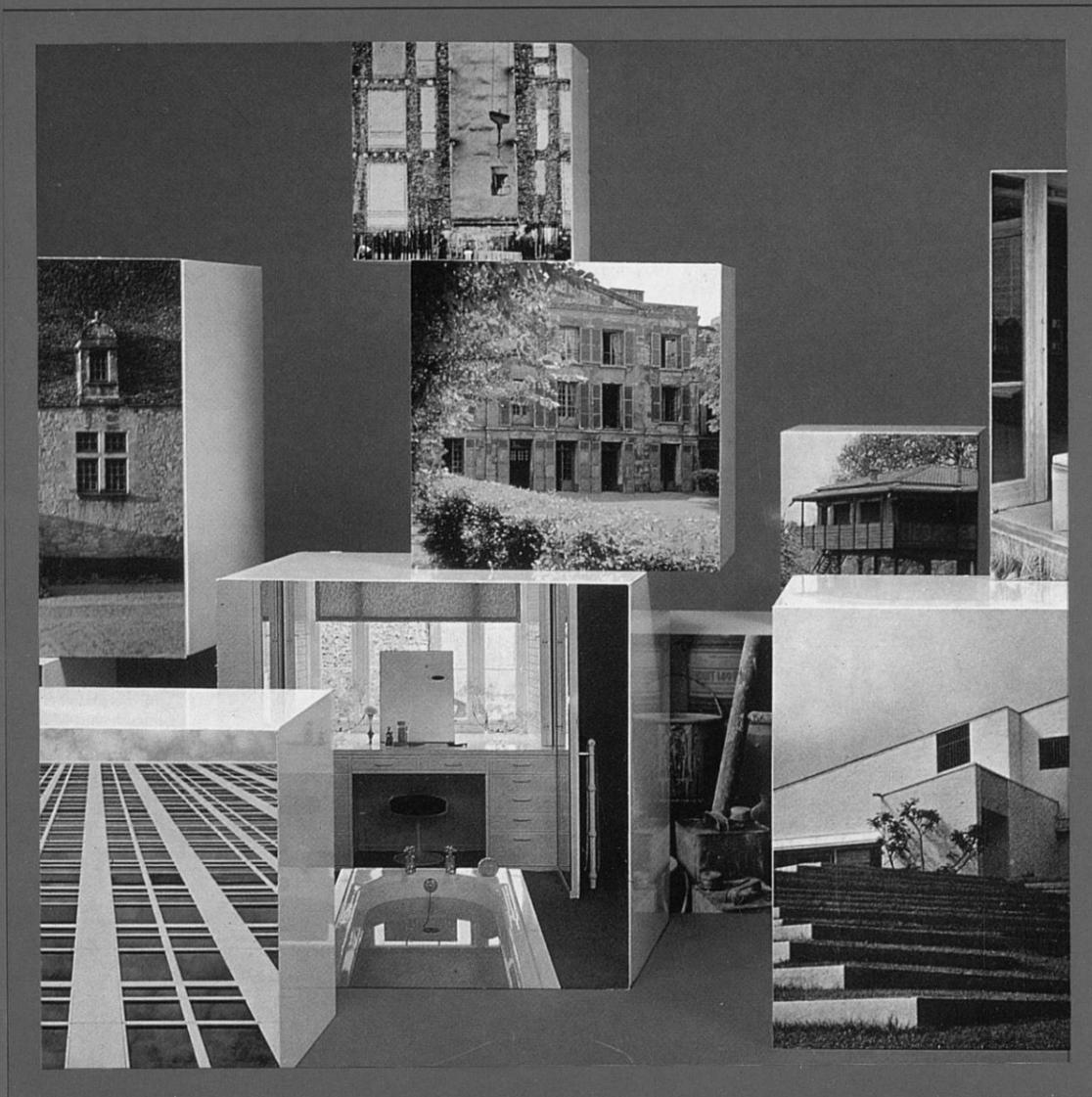
En Nigéria, l'UNITED BANK OF AFRICA a poursuivi son expansion, accroissant sa participation au financement des récoltes ; elle a ouvert trois nouveaux sièges. Malgré une situation politique troublée, les ressources dont dispose ce pays doivent lui assurer une place importante sur le plan économique.

A Madagascar, le réseau de la BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Océan Indien) et celui de la BANQUE MALGACHE D'ESCOMPTE ET DE CREDIT, donnent à notre Groupe une position prédominante sur le plan bancaire. Les récoltes ont été satisfaisantes et les liens commerciaux ont été renforcés avec les états voisins et les pays amis. Le Fonds d'Aide et de Coopération et le Fonds Européen de Développement concourent à une industrialisation profitable aux besoins locaux.

La Réunion doit bénéficier des accords importants qui sont intervenus pour l'écoulement du sucre dans le Marché Commun.

En Côte Française des Somalis, la Succursale de Djibouti connaît une activité satisfaisante ; le trafic du port s'est maintenu au niveau de l'année précédente.

La BANQUE NATIONALE DE PARIS dispose en Inde de deux sièges installés à Bombay et Calcutta, et d'une représentation à New-Delhi ; leurs activités traditionnelles se poursuivent malgré une conjoncture difficile marquée notamment par la dévaluation de la roupie.



## CRÉDITS PRIVÉS IMMOBILIERS

En Australie, les sièges de Sydney, Melbourne et Brisbane continuent d'être exploités dans des conditions favorables ; comme par le passé, ils sont intervenus dans les campagnes lainières et ont prêté leur concours aux affaires locales et aux entreprises françaises installées dans le pays.

En Extrême-Orient, les résultats obtenus par les Succursales de Hong-Kong et de Saigon ont enregistré de nouveaux progrès. Au Cambodge, le Bureau de Représentation de Phnom-Penh apporte toujours une appréciable contribution aux relations économiques franco-khmères.

Aux Etats-Unis, la FRENCH AMERICAN BANKING CORPORATION a, malgré les règles très strictes imposées par la législation américaine, maintenu et augmenté son concours à une clientèle de banques et de sociétés qui lui demeurent très fidèles. Elle a notamment développé ses crédits commerciaux et réduit les placements financiers qui constituaient auparavant l'essentiel de son activité.

Au Canada, où se tient l'Exposition Internationale 1967 de Montréal, la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, S.F.C.I. Ltée dans laquelle nous avons tenu à renforcer notre position, poursuit ses activités en prêtant son concours tant aux entreprises françaises installées au Canada qu'aux affaires à caractère local.

Dans le secteur des Caraïbes, nos sièges de la Martinique et de la Guadeloupe ont vu leurs activités traditionnelles, ainsi que leurs profits, s'accroître sensiblement.

Les opérations de la BANQUE DE LA GUYANE se sont, en 1966, largement développées, essentiellement en raison des travaux importants engagés pour la création de la base spatiale de Kourou ; les résultats obtenus par cette filiale sont encourageants.

Au Mexique, qui continue à connaître un développement économique remarquable, le BANCO DEL ATLANTICO et la SOCIEDAD FINANCIERA DE EXPORTACIONES E IMPORTACIONES (FINEXIM), ainsi que le BANCO DE CREDITO INMOBILIARIO, filiale de la FINEXIM, poursuivent l'expansion de leurs opérations ; celle-ci a d'ailleurs été favorisée par les nouvelles augmentations de capital réalisées en 1966 par le BANCO DEL ATLANTICO et par la FINEXIM. Le BANCO DEL ATLANTICO, pour sa part, a ouvert dans le District Fédéral trois nouvelles Agences.

Le BANCO FIDUCIARIO DE PANAMA a connu en 1966 une activité satisfaisante tout en élargissant ses bases d'exploitation. C'est ainsi qu'ont été ouvertes deux nouvelles Agences dans la ville de Panama, ainsi qu'une Agence située dans la zone libre de Colon et disposant

d'un entrepôt général ; notre filiale a, en outre, inauguré dans un immeuble moderne son nouveau Siège Social.

En Colombie, à nos sièges de Bogota et de Cali, sont venus s'ajouter en 1966 les Agences de Buenaventura et de Barranquilla. L'activité et les résultats de ce réseau sont restés satisfaisants.

En Uruguay, où la conjoncture monétaire est toujours difficile, notre banque associée, l'UNION DE BANCOS DEL URUGUAY, n'en a pas moins maintenu un rythme d'activité important, tout en absorbant une banque régionale, le BANCO DE CERRO LARGO.

L'énumération d'un tel réseau de sièges réparti dans le monde entier et d'un ensemble d'activités si diverses suffit à marquer ce que représente aujourd'hui la BANQUE NATIONALE DE PARIS. Ses clients en France et à l'étranger en ont pris conscience. Elle se doit de perfectionner ses services à l'image des grandes banques internationales, s'efforçant ainsi d'atteindre l'objectif qui a inspiré ses créateurs, celui d'améliorer la position de la France au sein du Marché Commun, à la veille d'une évolution décisive de ce dernier.

Le personnel de tout grade a contribué avec une faculté d'adaptation remarquable à la réalisation de la fusion qui comportait pourtant de la part de nos agents un changement profond et exigeait d'eux un exemplaire dévouement. Une Commission mixte avait été constituée pour maintenir jusqu'à la désignation du Comité Central d'Entreprise un contact permanent entre la Direction Générale et le Personnel. Ses interventions ont été particulièrement utiles pour résoudre des problèmes souvent difficiles et nous tenons à remercier ses représentants de l'esprit dans lequel ils se sont acquittés de cette mission.

Les résultats qu'a obtenus la BANQUE NATIONALE DE PARIS marquent une progression comparable à celle de ses ressources.

## BILANS ET RÉSULTATS

Le bilan soumis à votre approbation, qui est le premier bilan concernant le premier exercice social de la BANQUE NATIONALE DE PARIS, s'élève au total à . . . . . F 31.253.169.635,61

Les dépôts de la clientèle enregistrés dans :

— les comptes courants pour . . . . .	F 9.694.067.778,77
— les comptes de chèques pour . . . . .	F 9.519.941.614,20
— les bons et comptes à échéance fixe pour . . . . .	F 3.214.818.326,60
ressortent au total à . . . . .	F <u>22.428.827.719,57</u>

Les autres comptes créditeurs s'élèvent :

— les comptes exigibles après encaissement à . . . . .	F 1.217.407.162,36
— les créditeurs divers à . . . . .	F 1.742.247.477,88
— et les comptes Banques et Correspondants à . . . . .	F 4.252.545.782,63

Les ressources ont leur contrepartie à l'actif principalement dans :

— le portefeuille effets . . . . .	F 20.010.221.304,36
— les comptes courants et avances garanties . . . . .	F 4.442.931.178,31
— les avoirs chez les Banques et Correspondants . . . . .	F 4.310.961.038,14

Les acquisitions de l'exercice, tant en ce qui concerne le poste « Immeubles et Mobilier » que le « Portefeuille titres » ont été entièrement compensées par les dotations aux comptes d'amortissements et de provisions. Ces deux postes se trouvent donc au niveau suivant :

— pour le poste « Immeubles et Mobilier » . . . . .	F 77.297.801,54
— pour le poste « Portefeuille titres » . . . . .	F 110.151.395,70

Les résultats de l'exercice, déduction faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques divers et autres charges font apparaître un solde bénéficiaire de . . . . . F 14.126.028,86

Après imputation des sommes nécessaires pour servir aux 663.058 parts de l'ex-B.N.C.I. et aux 505.258 parts de l'ex-C.N.E.P. non encore amorties, l'intérêt minimum garanti de 3 % sur le prix de rachat des actions (F 12,54 pour l'ex-B.N.C.I., F 22,53 pour l'ex-C.N.E.P.) à raison de :

— F 0,3762 brut par titre pour l'ex-B.N.C.I. } soit F	590.946,30
— F 0,6759 brut par titre pour l'ex-C.N.E.P. }	

le solde disponible de notre compte de Profits et Pertes ressort à . . . . . F 13.535.082,56  
auquel s'ajoute le report antérieur de . . . . . F 4.596.322,98  
pour former un total de . . . . . F 18.131.405,54

que, conformément aux dispositions de l'article 24 de nos statuts, nous vous proposons de répartir ainsi :

— réserve légale, 5 % sur F 13.535.082,56 portée à F	677.193,74
pour arrondir le montant de la réserve légale à F 6.794.000 (dont F 46.870 constitués sur plus-values à long terme);	
— réserve spéciale (loi du 12 Juillet 1965) . . . . .	F 890.534,45

— intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires à raison de F 0,7488 par titre pour l'ex-B.N.C.I. et de F 1,3241 par titre pour l'ex-C.N.E.P. . . . .	F	1.165.509,95
— attribution aux actions transférées à l'Etat. . . . .	F	11.025.000,00
— tantièmes au Conseil d'Administration. . . . .	F	50.000,00
— le surplus étant reporté à nouveau. . . . .	F	4.323.167,40
	F	<u>18.131.405,54</u>

A la création de la BANQUE NATIONALE DE PARIS, le Gouvernement a désigné comme premiers Administrateurs : MM. BIZOT, CALVET, CELIER, DALLE, FAYE, GILET, KLEIN, LANDAIS, LEDOUX, LEVARD, MORAND, POMPEY.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les membres du Conseil de la BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, présidé par M. GILET, et les membres du Conseil du COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS parmi lesquels M. FARNIER, Président honoraire, pour le concours si efficace qu'ils ont apporté dans l'exercice de leur mandat à chacune des banques fondatrices.

*Le Conseil d'Administration*

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE 1966

Messieurs,

Un décret en date du 26 Mai 1966, publié au Journal Officiel du 28 Mai, a décidé la fusion, sous le nom de BANQUE NATIONALE DE PARIS, des deux établissements précédemment appelés : BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE et COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS, eux-mêmes nationalisés à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 1946 en exécution de la loi du 2 Décembre 1945.

Il est prévu à l'article premier des statuts que, sous réserve des dispositions législatives et réglementaires propres aux Banques de dépôt nationalisées, la BANQUE NATIONALE DE PARIS, qui continue la personnalité morale des deux sociétés fusionnées, est régie par la législation commerciale et plus particulièrement par les lois relatives aux sociétés anonymes.

Par application de ces dispositions, il est prévu (article 22) que les Commissaires aux comptes, chargés de remplir les fonctions qui leur sont attribuées par la législation en vigueur applicable aux sociétés anonymes, sont nommés pour trois ans, au nombre de deux au moins, par Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances. A la date de la fusion, étaient en fonctions, aux termes d'un arrêté du 6 Octobre 1964, les trois Commissaires soussignés : M. Socrate BIEUVILLE, au titre de la B.N.C.I., MM. André BOUVIER et Marcel NALPAS au titre du C.N.E.P.

Par ailleurs, la convention de fusion intervenue à la date du 1<sup>er</sup> Juin 1966 prévoit ce qui suit : l'Etat étant le seul actionnaire de la BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE et du COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS, il ne sera pas procédé à une appréciation de leurs valeurs actives et passives. Le bilan d'ouverture de la BANQUE NATIONALE DE PARIS sera donc constitué (sous



réserve de dispositions relatives aux parts de fondateur) par le total des bilans des deux banques fusionnées au 31 Décembre 1965, tels qu'ils auront été approuvés par la Commission de Contrôle des Banques. C'est dans ces conditions que nous avons l'honneur de vous présenter le rapport prévu par la loi sur les comptes du premier exercice social de la BANQUE NATIONALE DE PARIS, exercice clos le 31 Décembre 1966.

Chacune des deux banques fusionnées ayant eu son existence propre et ayant appliqué ses propres méthodes jusqu'à la date de la fusion, les opérations d'intégration des comptes d'actif et de passif, ainsi que des résultats dans un ensemble unique, ont soulevé des difficultés d'ordre comptable qui sont en cours de règlement. Il en est résulté que l'habituelle comparaison entre les bilans à la fin des deux exercices, comparaison qui permet d'évoquer utilement la marche d'un établissement, se serait dans le cas présent révélée pleine d'aléas.

Notons cependant que, sur deux postes importants de l'actif, le total des soldes de la nouvelle BANQUE NATIONALE DE PARIS se trouve égal au total des soldes des deux anciens établissements. Il s'agit du « Portefeuille Titres » de F 110.151.395,70 et du chapitre « Immeubles et Mobilier » pour F 77.297.801,54. De même, le capital du nouvel établissement est naturellement égal à la somme des capitaux des deux anciennes banques.

Comme d'usage, nous avons procédé à nos vérifications dans plusieurs centres administratifs de province ainsi qu'au Siège Social, où tous renseignements utiles à l'accomplissement de notre mission nous ont été fournis. Nous avons pu ainsi constater d'une part, que le bilan, qui se totalise à F 31.253.169.635,61, et le compte de résultats de l'ancienne BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE ainsi que ceux de l'ancien COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS résultent de l'enregistrement régulier des opérations sociales, et d'autre part, que le bilan et les comptes de résultats de la BANQUE NATIONALE DE PARIS correspondaient bien à la réunion des comptes au 31 Décembre 1966 des établissements fusionnés.

Nous avons d'autre part pris connaissance du rapport qui a été présenté par le Conseil d'Administration. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les indications d'ordre comptable qu'il contient et auxquelles nous renvoyons en tant que de besoin.

Il en est de même en ce qui concerne la répartition du solde disponible de F 18.131.405 et de l'intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires qui s'élève à F 0,7488 par titre pour l'ex-BANQUE NATIONALE POUR

LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE et à F 1,3241 pour l'ex-COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS.

En conséquence, nous sommes d'avis, Messieurs, que les comptes qui vous sont soumis présentent, avec l'exactitude possible, la situation et les résultats du nouvel établissement et par suite que vous pouvez approuver le bilan et le compte de profits et pertes tels qu'ils vous sont présentés.

Paris, le 26 Mai 1967

*Les Commissaires aux Comptes  
agréés par la Cour d'Appel de Paris*

S. BIEUVILLE, A. BOUVIER, M. NALPAS

# RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES

SUR LES OPERATIONS VISEES  
A L'ARTICLE 40  
DE LA LOI DU 24 JUILLET 1867

## EXERCICE 1966

Messieurs,

En exécution des prescriptions des articles 34 et 40 de la loi du 24 Juillet 1867 complétés, en ce qui concerne les banques de dépôt nationalisées, par l'article 17 du décret du 28 Mai 1946, nous avons l'honneur de vous rendre compte que le Conseil d'Administration nous a régulièrement avisés au cours de l'exercice 1966 des opérations susceptibles d'être visées par les textes ci-dessus.

Il s'agit :

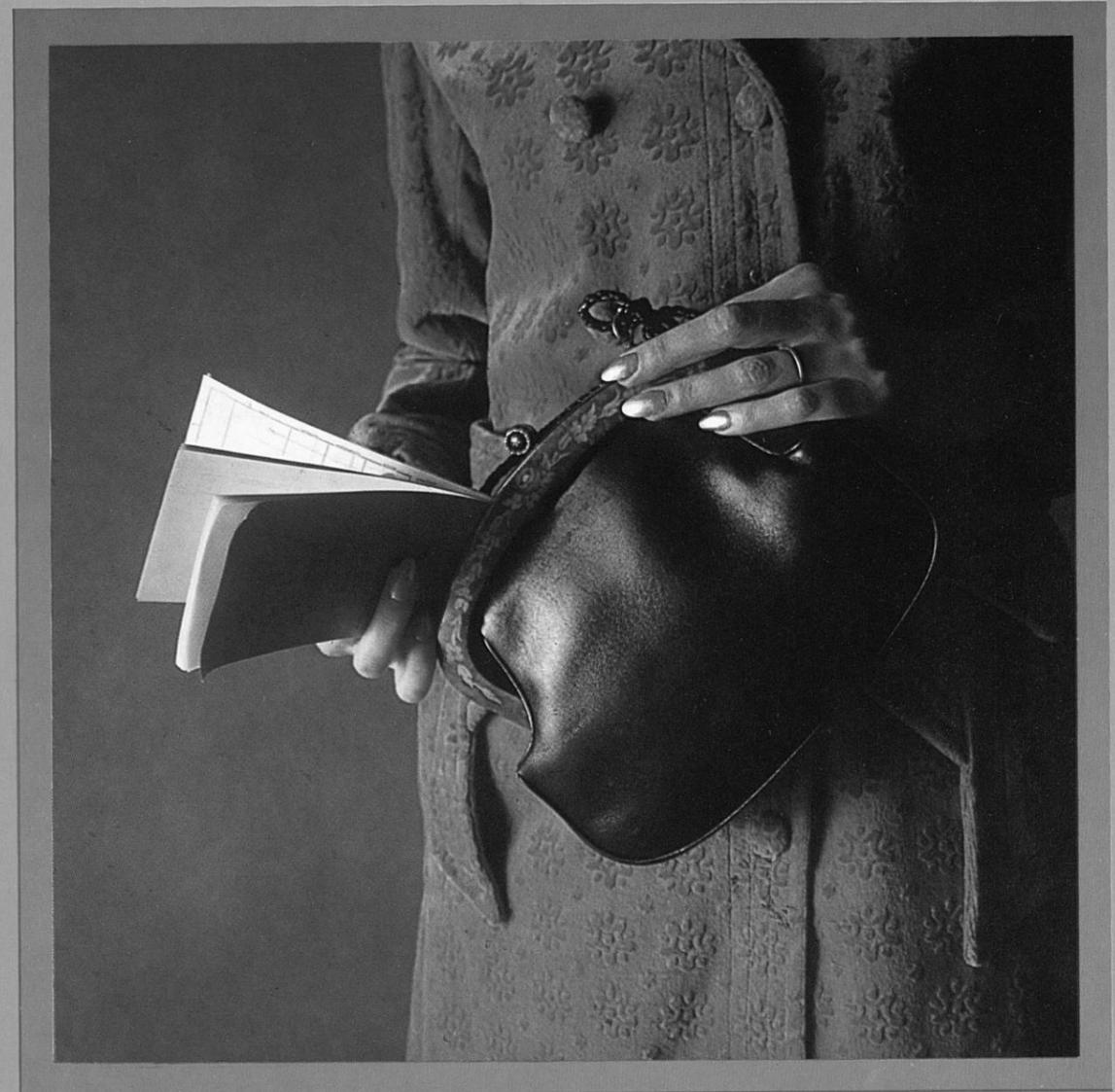
— d'une part, d'opérations intervenues entre l'ancienne BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE ou l'ancien COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS et des sociétés ayant avec eux des administrateurs communs et qui ont pour objet des crédits sous des formes diverses et des cautions ;

— d'autre part, et au titre de l'ancien COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS, de prêts consentis au personnel et visés par l'article 17 du décret du 28 Mai 1946 fixant les règles fondamentales de fonctionnement des banques de dépôt nationalisées. Ces dernières opérations ont fait l'objet de notifications régulières.

Paris, le 26 mai 1967

*Les Commissaires aux Comptes  
agréés par la Cour d'Appel de Paris*

S. BIEUVILLE, A. BOUVIER, M. NALPAS



COMPTE DE FEMME MARIÉE

## RESOLUTIONS

### DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES BANQUES

(SEANCE DU 14 JUIN 1967)

### APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 1966

#### PREMIERE RESOLUTION

La Commission de Contrôle des Banques, conformément aux propositions du Conseil d'Administration et après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes :

- approuve les comptes de l'exercice 1966 arrêtés au 31 Décembre 1966 et le règlement d'inventaire, tels qu'ils lui ont été présentés ;
- fixe la répartition par part allouée aux parts bénéficiaires nominatives soit :
  - de l'ex-B.N.C.I. à F 1,125 ;
  - de l'ex-C.N.E.P. à F 2,00 ;

par application de l'article 8 de la loi du 2 Décembre 1945, modifié par l'article 4 de la loi n° 46-1071 du 17 Mai 1946.

#### DEUXIEME RESOLUTION

La Commission décide, conformément à l'article 24 des statuts de la BANQUE NATIONALE DE PARIS :

- l'attribution aux actions de la BANQUE NATIONALE DE PARIS transférées à l'État d'une somme totale de F 11.025.000 ;
- le versement au Conseil d'Administration d'une somme de F 50.000 à titre de tantièmes.

#### TROISIEME RESOLUTION

La Commission approuve le rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes en exécution des articles 34 et 40 de la loi du 24 Juillet 1867 et de l'article 17 du décret n° 46-1246 du 28 Mai 1946.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1966

AVANT REPARTITION

ACTIF		PASSIF	
Caisses, Trésors Publics, Banques d'émission ... F	466 903 773,32	Comptes de chèques et comptes sur livrets ... F	9 519 941 614,20
Banques et Correspondants F	4 310 961 038,14	Comptes courants ... F	9 694 067 778,77
Portefeuille effets ... F	20 010 221 304,36	Banques et Correspondants F	4 252 545 782,63
Coupons ... F	37 092 751,56	Comptes exigibles après encaissement ... F	1 217 407 162,36
Comptes courants ... F	4 121 180 107,13	Créditeurs divers ... F	1 742 247 477,88
Avances garanties ... F	321 751 071,18	Acceptations à payer ... F	950 044 725,01
Avances et débiteurs divers F	653 112 031,46	Dividendes restant à payer . F	124 960,42
Débiteurs par acceptations. F	950 044 725,01	Bons et comptes à échéance fixe ... F	3 214 818 326,60
Titres ... F	110 151 395,70	Comptes d'ordre et Divers . F	394 455 694,28
Comptes d'ordre et Divers . F	194 453 636,21	Réserves ... F	38 793 761,62
Immeubles et Mobilier ... F	77 297 801,54	Capital ... F	210 000 000,00
	31 253 169 635,61	Report à nouveau ... F	4 596 322,98
		Résultats ... F	14 126 028,86
			31 253 169 635,61

COMPTE DE PRO

DÉBIT		
Frais Généraux ... F	1 068 841 327	
— dépenses de personnel. F	783 061 272	
— impôts et taxes (sauf impôts sur les sociétés). F	66 136 832	
— autres frais généraux... F	219 643 223	
Taxes sur les affaires... F	34 880 405	
Amortissements et divers ... F	54 996 635	
Impôt sur les sociétés afférent à l'exercice .. F	55 400 000	
Profits de l'exercice ... F	14 126 029	
	1 228 244 396	

HORS-BILAN

HORS-BILAN		REPARTITION	
Engagements par cautions et avals ... F	5 339 576 926	DÉBIT	
Effets escomptés circulant sous notre endos ... F	2 331 966 264	Intérêt minimum garanti aux parts bénéficiaires ... F	590 946,30
Ouvertures de crédits confirmés ... F	852 621 706	Solde disponible ainsi réparti :	
		Réserve légale ... F	677 193,74
		Intérêts complémentaires aux parts bénéficiaires ... F	1 165 509,95
		Réserve spéciale ... F	890 534,45
		Attribution aux actions transférées à l'Etat .. F	11 025 000,00
		Tantièmes au Conseil d'Administration .... F	50 000,00
		Report à nouveau ... F	4 323 167,40
			18 722 351,84

SITUATION CONSOLIDÉE DU GROUPE B.N.P.

AU 31 DÉCEMBRE 1966

Afin de donner une idée plus exacte de l'ensemble du groupe BNP, il a été établi une situation consolidée pour l'exercice clos en 1966 de la BNP et des filiales ou banques associées dont elle possède le contrôle ou assume la responsabilité de gestion. La liste de ces filiales figure au verso.

ACTIF

	Situation consolidée	Situation B.N.P.
	Francs	Francs
Caisses, Trésors Publics, Banques d'émission ...	590.761.141	466.903.773
Banques et Correspondants .....	4.512.932.615	4.310.961.038
Portefeuille effets .....	21.419.883.907	20.010.221.304
Coupons.....	38.304.843	37.092.752
Comptes courants.....	5.311.357.775	4.121.180.107
Avances garanties.....	441.776.375	321.751.071
Avances et débiteurs divers .....	696.495.924	653.112.031
Débiteurs par acceptations .....	1.020.193.493	950.044.725
Titres .....	72.479.668	110.151.396
Comptes d'ordre et divers .....	218.677.854	194.453.636
Immeubles et Mobilier .....	121.829.848	77.297.802
	<u>34.444.693.443</u>	<u>31.253.169.635</u>

PASSIF

	Francs	Francs
Comptes de chèques .....	10.277.676.707	9.519.941.614
Comptes courants.....	11.241.830.604	9.694.067.779
Banques et Correspondants .....	4.303.392.709	4.252.545.783
Comptes exigibles après encaissement .....	1.315.789.088	1.217.407.162
Créditeurs divers .....	1.892.666.246	1.742.247.478
Acceptations à payer .....	1.020.193.493	950.044.725
Dividendes restant à payer .....	1.590.463	124.960
Bons et comptes à échéance fixe .....	3.567.220.567	3.214.818.327
Comptes d'ordre et divers .....	454.509.599	394.455.694
Capital .....	243.006.696	210.000.000
Réserves .....	94.956.052	38.793.761
Report à nouveau .....	8.134.434	4.596.323
Résultats .....	23.726.785	14.126.029
	<u>34.444.693.443</u>	<u>31.253.169.635</u>

## FILIALES ET BANQUES ASSOCIÉES

dont la B. N. P. possède le contrôle ou assume  
la responsabilité de gestion  
et dont le bilan a été pris en considération  
pour l'établissement de la situation consolidée

BANQUE GUILHOT  
BANQUE RÉGIONALE DU CENTRE  
BANQUE AUXILIAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (B.A.C.I.)  
INTERCOMI

BANQUE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL (B.P.C.I.)  
BRITISH AND FRENCH BANK Ltd  
B.N.C.I. (Afrique)  
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (B.M.C.I.)  
UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.)  
B.N.C.I. (Océan Indien)  
BANQUE MALGACHE D'ESCOMPTE ET DE CRÉDIT (BAMES)  
UNITED BANK FOR AFRICA Ltd (U.B.A.)  
PANAMA BANK AND TRUST COMPANY (PATCO)  
BANQUE DE LA GUYANE

## BILAN AU 31 DECEMBRE 1966

## APRES REPARTITION

ACTIF		PASSIF	
Caisses, Trésors Publics, Banques d'émission . . . . . F	466 903 773,32	Comptes de chèques et comptes sur livrets . . . . . F	9 519 941 614,20
Banques et Correspondants F	4 310 961 038,14	Comptes courants . . . . . F	9 694 067 778,77
Portefeuille effets . . . . . F	20 010 221 304,36	Banques et Correspondants F	4 252 545 782,63
Coupons . . . . . F	37 092 751,56	Comptes exigibles après en- caissement . . . . . F	1 217 407 162,36
Comptes courants . . . . . F	4 121 180 107,13	Créditeurs divers . . . . . F	1 755 203 894,55
Avances garanties . . . . . F	321 751 071,18	Acceptations à payer . . . . . F	950 044 725,01
Avances et débiteurs divers F	653 112 031,46	Bons et comptes à échéance fixe . . . . . F	3 214 818 326,60
Débiteurs par acceptations. F	950 044 725,01	Comptes d'ordre et Divers . F	394 455 694,28
Titres . . . . . F	110 151 395,70	Réserves . . . . . F	40 361 489,81
Comptes d'ordre et Divers . F	194 453 636,21	Capital . . . . . F	210 000 000,00
Immeubles et Mobilier . . . . . F	77 297 801,54	Report à nouveau . . . . . F	4 323 167,40
	31 253 169 635,61		31 253 169 635,61

## FITS ET PERTES

CRÉDIT	
Produit net bancaire . . . . . F	1 219 029 186
Produits du portefeuille titres . . . . . F	8 244 556
Revenus des immeubles et divers . . . . . F	970 654
Pertes de l'exercice . . . . .	—
	1 228 244 396

## DES BÉNÉFICES

CRÉDIT	
Report antérieur . . . . . F	4 596 322,98
Produits nets de l'exercice défalcation faite des frais généraux, amortissements, provi- sions pour risques quelconques et autres charges . . . . . F	14 126 028,86
	18 722 351,84

## HORS-BILAN

Engagements par cautions et avals . . . . . F	5 339 576 926
Effets escomptés circulant sous notre endos . . . . . F	2 331 966 264
Ouvertures de crédits con- firmés . . . . . F	852 621 706

F  
d  
la  
e  
p

**BNP**

BANQUE NATIONALE DE PARIS

GB

FILIALES ET BANQUES ASSOCIÉES  
BILANS ANNUELS 1966

# BILANS ANNUELS DE LA B.N.P.

et de ses principales filiales  
et banques associées

## EXERCICE 1966

	Pages
Situation consolidée du Groupe B.N.P. ....	2
B.N.P. (France, Outre-mer, Etranger) .....	3
BANQUE GUILHOT .....	4
BANQUE RÉGIONALE DU CENTRE .....	5
BANQUE AUXILIAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (B.A.C.I.) .....	6
INTERCOMI .....	7
BANQUE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL (B.P.C.I.) ..	8
BRITISH AND FRENCH BANK Ltd .....	9
B.N.C.I. (Afrique) .....	10
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (B.M.C.I.) .....	11
UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) .....	12
B.N.C.I. (Océan Indien) .....	13
BANQUE MALGACHE D'ESCOMPTE ET DE CRÉDIT (BAMES) .	14
UNITED BANK FOR AFRICA Ltd (U.B.A.) .....	15
PANAMA BANK AND TRUST COMPANY (PATCO) .....	16
BANQUE DE LA GUYANE .....	17
UNION POUR LE FINANCEMENT A LONG ET MOYEN TERME (UFILOM) .....	18
UNION POUR LE CRÉDIT A L'INDUSTRIE NATIONALE (UCINA) .....	19
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LES PAYS D'OUTRE-MER (SFOM) .....	20
BANQUE D'ESCOMPTE ET DE CRÉDIT A L'INDUSTRIE EN TUNISIE (B.E.I.T.) .....	21
B.I.C.I. DU CAMEROUN .....	22
B.I.C.I. DU CONGO .....	23
B.I.C.I. DE LA CÔTE-D'IVOIRE .....	24
B.I.C.I. DU SÉNÉGAL .....	25
BANQUE ETEBARATE IRAN .....	26
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (S.F.C.I.Ltée) .....	27
FRENCH AMERICAN BANKING CORPORATION .....	28
BANCO DEL ATLANTICO .....	29
FINEXIM .....	30
UNION DE BANCOS DEL URUGUAY .....	31

## FILIALES

dont le bilan a été pris  
en considération pour  
l'établissement  
de la situation consolidée.

## AUTRES FILIALES ET BANQUES ASSOCIÉES

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF

	Francs
Caisses, Trésors Publics, Banques d'émission .....	590.761.141
Banques et Correspondants .....	4.512.932.615
Portefeuille effets .....	21.419.883.907
Coupons .....	38.304.843
Comptes courants .....	5.311.357.775
Avances garanties .....	441.776.375
Avances et débiteurs divers .....	696.495.924
Débiteurs par acceptations .....	1.020.193.493
Titres .....	72.479.668
Comptes d'ordre et divers .....	218.677.854
Immeubles et Mobilier .....	121.829.848
	<u>34.444.693.443</u>

PASSIF

	Francs
Comptes de chèques .....	10.277.676.707
Comptes courants .....	11.241.830.604
Banques et Correspondants .....	4.303.392.709
Comptes exigibles après encaissement .....	1.315.789.088
Créditeurs divers .....	1.892.666.246
Acceptations à payer .....	1.020.193.493
Dividendes restant à payer .....	1.590.463
Bons et comptes à échéance fixe .....	3.567.220.567
Comptes d'ordre et divers .....	454.509.599
Capital .....	243.006.696
Réserves .....	94.956.052
Report à nouveau .....	8.134.434
Résultats .....	23.726.785
	<u>34.444.693.443</u>

SITUATION  
CONSOLIDÉE  
DU GROUPE  
B.N.P.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF

	Francs
Caisses, Trésors Publics, Banques d'émission .....	466.903.773,32
Banques et Correspondants .....	4.310.961.038,14
Portefeuille effets .....	20.010.221.304,36
Coupons .....	37.092.751,56
Comptes courants .....	4.121.180.107,13
Avances garanties .....	321.751.071,18
Avances et débiteurs divers .....	653.112.031,46
Débiteurs par acceptations .....	950.044.725,01
Titres .....	110.151.395,70
Comptes d'ordre et divers .....	194.453.636,21
Immeubles et Mobilier .....	77.297.801,54
	<u>31.253.169.635,61</u>

PASSIF

	Francs
Comptes de chèques et comptes sur livrets .....	9.519.941.614,20
Comptes courants .....	9.694.067.778,77
Banques et Correspondants .....	4.252.545.782,63
Comptes exigibles après encaissement .....	1.217.407.162,36
Créditeurs divers .....	1.742.247.477,88
Acceptations à payer .....	950.044.725,01
Dividendes restant à payer .....	124.960,42
Bons et comptes à échéance fixe .....	3.214.818.326,60
Comptes d'ordre et divers .....	394.455.694,28
Capital .....	210.000.000,00
Réserves .....	38.793.761,62
Résultats .....	14.126.028,86
Report à nouveau .....	4.596.322,98
	<u>31.253.169.635,61</u>

HORS BILAN

Engagements par cautions et avals .....	5.339.576.926
Effets escomptés circulant sous notre endos .....	2.331.966.264
Ouvertures de crédits confirmés .....	852.621.706

BANQUE  
NATIONALE  
DE PARIS

ÉTABLISSEMENT NATIONALISÉ  
(LOI DU 2 DÉCEMBRE 1945)  
SIÈGE SOCIAL & DIRECTION GÉNÉRALE :  
16, Boulevard des Italiens — PARIS  
Président : M. Henry BIZOT  
Vice-Président : M. Pierre CALVET  
Administrateur Directeur Général :  
M. Pierre LEDOUX  
Directeurs Généraux Adjointes :  
MM. L. ASSEMAT, G. DÉFOSSÉ,  
G. LLEWELLYN et Y. THOMAZEAU

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

### ACTIF

	Francs
Caisse, Trésor Public, Banque d'émission .....	8.510.447,50
Banques et Correspondants .....	65.513.353,18
Portefeuille effets .....	83.780.220,04
Coupons .....	12,00
Comptes courants .....	52.793.149,60
Avances garanties .....	4.982.294,94
Avances et débiteurs divers .....	52.685,91
Titres .....	183.433,02
Comptes d'ordre et divers .....	4.843.914,07
Immeubles et Mobilier .....	2.457.839,16
	<u>223.117.349,42</u>

### PASSIF

	Francs
Comptes de chèques et comptes sur livrets .....	93.441.932,98
Comptes courants .....	50.369.654,74
Banques et Correspondants .....	18.172.587,93
Comptes exigibles après encaissement .....	1.444.555,00
Créditeurs divers .....	9.443.204,03
Bons et comptes à échéance fixe .....	45.203.814,22
Comptes d'ordre et divers .....	1.892.048,39
Capital .....	2.550.000,00
Réserves .....	400.000,00
Résultats .....	164.054,28
Report à nouveau .....	35.497,85
	<u>223.117.349,42</u>

### HORS BILAN

Engagements par cautions et avals .....	13.684.504
Effets escomptés circulant sous notre endos .....	65.851.206

## BANQUE GUILHOT

SIÈGE SOCIAL :  
8, Rue de Cessac  
AGEN (Lot-et-Garonne)  
Président-Directeur Général :  
M. A. de CAZANOVE  
Directeur : M. F. EVELLIN

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

### ACTIF

	Francs
Caisse, Trésor Public, Banque d'émission .....	8.440.018,38
Banques et Correspondants .....	11.448.627,27
Portefeuille effets .....	170.779.568,54
Coupons .....	234.171,65
Comptes courants .....	27.806.093,76
Avances garanties .....	1.535.234,42
Avances et débiteurs divers .....	3.347.785,25
Débiteurs par acceptations .....	3.991.088,08
Titres .....	438.716,27
Comptes d'ordre et divers .....	1.596.016,76
Immeubles et Mobilier .....	2.520.759,49
	<u>232.138.079,87</u>

### PASSIF

	Francs
Comptes de chèques et comptes sur livrets .....	67.805.913,03
Comptes courants .....	82.727.820,15
Banques et Correspondants .....	10.726.788,70
Comptes exigibles après encaissement .....	8.155.453,12
Créditeurs divers .....	6.899.751,65
Acceptations à payer .....	3.991.088,08
Dividendes restant à payer .....	25.952,48
Bons et comptes à échéance fixe .....	40.437.257,10
Comptes d'ordre et divers .....	2.844.434,40
Capital .....	4.000.000,00
Réserves .....	3.450.000,00
Résultats .....	724.824,00
Report à nouveau .....	348.797,16
	<u>232.138.079,87</u>

### HORS BILAN

Engagements par cautions et avals .....	30.348.636
Effets escomptés circulant sous notre endos .....	8.132.503
Ouvertures de crédits confirmés .....	1.777.459

## BANQUE RÉGIONALE DU CENTRE

SIÈGE SOCIAL :  
61, Rue Jean-Jaurès  
ROANNE (Loire)  
Président :  
M. J. LUQUET de SAINT-GERMAIN  
Administrateur Directeur Général :  
M. J. GAGNÉ  
Directeur Général Adjoint :  
M. M. VADON

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF

	Francs
Caisse, Trésor Public, Banque d'émission .....	41.953,33
Banques et Correspondants .....	725.780,63
Portefeuille effets .....	13.114.232,42
Coupons .....	9.918,58
Comptes courants .....	28.000.466,15
Avances garanties .....	1.508.511,99
Avances et débiteurs divers .....	1.076.121,37
Titres .....	6.203.486,98
Immeubles et Mobilier .....	60.000,00
	<u>50.740.471,45</u>

PASSIF

	Francs
Comptes de chèques .....	3.871.712,43
Comptes courants .....	6.543.056,78
Banques et Correspondants .....	23.052.245,25
Comptes exigibles après encaissement .....	303.788,24
Créditeurs divers .....	3.865.092,93
Dividendes restant à payer .....	178,32
Bons et comptes à échéance fixe .....	135.000,00
Comptes d'ordre et divers .....	533.755,25
Capital .....	10.000.000,00
Réserves .....	1.300.000,00
Résultats .....	921.504,07
Report à nouveau .....	214.138,18
	<u>50.740.471,45</u>

HORS BILAN

Engagements par cautions et avals .....	1.072.020
Effets escomptés circulant sous notre endos .....	229.211.855
Ouvertures de crédits confirmés .....	339.168

BANQUE  
AUXILIAIRE  
POUR LE  
COMMERCE ET  
L'INDUSTRIE

SIÈGE SOCIAL :  
1, Boulevard Haussmann — PARIS  
Bureaux :  
65, Rue d'Anjou — PARIS  
Président : M. A. CRAMOIS  
Directeur Général : M. D. OUDARD

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF

	Francs
Caisse et Banques .....	83.865,32
Créances sur l'étranger .....	5.524.851,00
Débiteurs par avals et cautions .....	1.223.607,55
Débiteurs divers .....	16.823,86
Comptes de régularisation .....	36.783,46
Immobilisations .....	287.189,14
	<u>7.173.120,33</u>

PASSIF

	Francs
Mobilisations de créances .....	4.547.265,00
Engagements par avals et cautions .....	1.223.607,55
Créditeurs divers .....	137.395,37
Provisions pour risques .....	157.890,34
Comptes de régularisation .....	11.896,45
Capital .....	1.000.000,00
Réserves .....	30.487,25
Résultats .....	51.899,94
Report à nouveau .....	12.678,43
	<u>7.173.120,33</u>

SOCIÉTÉ  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
INTERNATIONAL  
DU COMMERCE  
ET DE  
L'INDUSTRIE  
INTERCOMI

SIÈGE SOCIAL :  
5, Rue Drouot — PARIS  
Président : M. L. ASSÉMAT  
Directeur Général : M. G. HUET

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

### ACTIF

	Francs suisses
Caisse, Comptes de virement et de Chèques Postaux.	14.873.069,63
Avoirs en banque à vue .....	15.792.509,47
Avoirs en banque à terme .....	16.622.976,00
Effets de change .....	7.616.571,89
Reports .....	13.147.820,27
Comptes courants débiteurs en blanc .....	283.393,84
Comptes courants débiteurs gagés .....	35.443.033,40
Avances et prêts à terme fixe gagés .....	1.750.000,00
Titres et participations permanentes .....	445.551,00
Autres postes de l'Actif .....	604.259,05
	<u>106.579.184,55</u>

### PASSIF

	Francs suisses
Engagements en banque à vue .....	9.301.176,67
Engagements en banque à terme .....	13.161.827,10
Engagements découlant d'opérations de report .....	12.634.118,05
Comptes de chèques et comptes créanciers à vue ..	35.611.626,46
Créances à terme .....	19.442.135,16
Acceptations .....	887.304,25
Autres postes du Passif .....	4.216.221,74
Capital .....	5.000.000,00
Réserves .....	5.000.000,00
Résultats .....	1.100.269,49
Report à nouveau .....	224.505,63
	<u>106.579.184,55</u>

### HORS BILAN

Engagements par cautions .....	27.642.026,53
Engagements par accreditifs .....	149.675.532,05
Engagements par endossement d'effets réescomptés.	1.377.213,65

## BANQUE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL S. A.

SIÈGE SOCIAL :  
2 Aeschenplatz — BALE  
Président : M. G. OTT  
Vice-Président : M. H. GILET  
Directeur Général : M. G. HAMON

## BILAN AU 31 MARS 1966

### ACTIF

	£	£
ACTIF ORDINAIRE		
Caisse et Banques :		
— en Grande-Bretagne .....	539,251	
— à l'étranger .....	916,542	1,455,793
Prêts au jour le jour et à court terme .....		18,325,117
Effets escomptés .....		358,297
Placements au cours d'achat ou au-dessous et au-dessous de la valeur boursière :		
— fonds d'Etat britanniques .....	97,218	
— autres valeurs cotées .....	1,198	
— valeurs non cotées, au cours d'achat ...	2,000	100,416
Avances aux clients et autres comptes ....		29,617,748
ENGAGEMENTS DES CLIENTS ET DES CORRESPONDANTS :		
— acceptations .....	2,894,957	
— endos, crédits confirmés et autres obligations .....	5,296,375	8,191,332
PARTICIPATIONS .....		1,070,796
IMMOBILISATIONS		
Immeubles, mobilier, installations, etc. :		
valeur d'achat moins dépréciation à ce jour.		36,994
		<u>59,156,493</u>

### PASSIF

	£ Autorisé	£ Emis et entiè- rement versé
CAPITAL		
Actions privilégiées 4 1/2 % remboursables et cumulatives, de £ 1 chacune .....	300,000	300,000
Actions ordinaires de £ 1 chacune .....	1,700,000	1,700,000
	<u>2,000,000</u>	<u>2,000,000</u>
RÉSERVES .....		325,000
REPORT A NOUVEAU .....		80,259
		<u>2,405,259</u>
COMPTES COURANTS, DE DÉPOTS ET AUTRES (y compris réserves pour éven- tualités) .....	44,100,413	
BANQUE NATIONALE POUR LE COM- MERCE ET L'INDUSTRIE et ses filiales ..	4,459,489	
	<u>48,559,902</u>	
ACCEPTATIONS, ENDOS, CRÉDITS CONFIRMÉS ET AUTRES OBLIGATIONS pour compte de clients et de correspon- dants :		
— acceptations .....	2,894,957	
— endos, crédits confirmés et autres obli- gations .....	5,296,375	8,191,332
		<u>59,156,493</u>

## BRITISH AND FRENCH BANK LTD

SIÈGE SOCIAL & DIRECTION GÉNÉRALE :  
8/13 King William Street  
LONDRES E.C. 4  
Président : Sir John BALFOUR  
Administrateur-Directeur Général :  
M. G. GEAS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF

	Francs
Caisses, Trésors Publics, Banques d'émission .....	33.080.147,12
Banques et Correspondants .....	165.447.527,56
Portefeuille effets .....	320.970.949,33
Comptes courants .....	152.731.021,14
Avances garanties .....	19.628.452,76
Avances et débiteurs divers .....	10.685.430,61
Débiteurs par acceptations .....	253.205,97
Titres .....	11.602.810,08
Comptes d'ordre et divers .....	1.761.797,55
Immeubles et Mobilier .....	3.550.000,00
	<u>719.711.342,12</u>

PASSIF

	Francs
Comptes de chèques .....	240.668.179,87
Comptes courants .....	231.605.732,77
Banques et Correspondants .....	72.676.078,32
Comptes exigibles après encaissement .....	31.416.852,26
Créditeurs divers .....	50.531.139,94
Acceptations à payer .....	253.205,97
Dividendes restant à payer .....	17.736,60
Bons et comptes à échéance fixe .....	52.467.761,23
Comptes d'ordre et divers .....	16.836.101,66
Capital .....	10.000.000,00
Réserves .....	11.000.000,00
Résultats .....	1.333.381,11
Report à nouveau .....	905.172,39
	<u>719.711.342,12</u>

HORS BILAN

Engagements par cautions et avals .....	124.000.464,75
Effets escomptés circulant sous notre endos .....	20.965.756,50
Ouvertures de crédits confirmés .....	47.824.283,59

BANQUE  
NATIONALE  
POUR  
LE COMMERCE  
ET L'INDUSTRIE  
(AFRIQUE)

SIÈGE SOCIAL :  
1, Boulevard Haussmann — PARIS  
DIRECTION GÉNÉRALE :  
5, Rue Sainte-Cécile — PARIS  
Président : M. H. GILET  
Vice-Président : M. Y. LE LAY  
Administrateur-Directeur Général :  
M. P. LEDOUX  
Directeur Général Adjoint :  
M. R. SURCHAMP

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF

	Dirhams
Caisse, Trésor Public, Banque d'émission .....	9.031.296,07
Banques et Correspondants .....	21.811.119,05
Portefeuille effets .....	223.478.780,45
Coupons .....	976.803,16
Comptes courants .....	39.723.362,83
Avances garanties .....	13.213.668,71
Avances et débiteurs divers .....	1.298.339,07
Débiteurs par acceptations .....	444.799,67
Titres .....	1.671.184,01
Comptes d'ordre et divers .....	108.542,88
Immeubles et Mobilier .....	9.491.207,56
	<u>321.249.103,46</u>

PASSIF

	Dirhams
Comptes de chèques .....	89.829.291,78
Comptes courants .....	141.186.665,29
Banques et Correspondants .....	27.321.227,70
Comptes exigibles après encaissement .....	4.259.625,75
Créditeurs divers .....	5.604.417,32
Acceptations à payer .....	444.799,67
Bons et comptes à échéance fixe .....	34.633.749,96
Comptes d'ordre et divers .....	6.740.423,20
Capital .....	8.000.000,00
Réserves .....	1.200.000,00
Résultats .....	1.841.110,12
Report à nouveau .....	187.792,67
	<u>321.249.103,46</u>

HORS BILAN

Engagements par cautions et avals .....	53.554.254,19
Effets escomptés circulant sous notre endos .....	17.327.000,00
Ouvertures de crédits confirmés .....	12.287.596,85

BANQUE  
MAROCAINE  
POUR LE  
COMMERCE  
ET L'INDUSTRIE  
FILIALE DE LA B.N.C.I.  
(AFRIQUE)

SIÈGE SOCIAL :  
26, Place Mohammed V  
CASABLANCA  
Président :  
M. H. GILET  
Administrateur-Délégué :  
M. R. SURCHAMP  
Administrateur-Directeur Général :  
M. J. GROSJAT

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF

	Dinars tunisiens
Caisse, Trésor Public, Banque d'émission .....	536.841,851
Banques et Correspondants .....	3.245.509,909
Portefeuille effets .....	9.383.808,298
Coupons .....	1.596,073
Comptes courants .....	3.041.888,560
Avances garanties .....	554.203,223
Avances et débiteurs divers .....	10.743,350
Débiteurs par acceptations .....	19.582,304
Titres .....	29.092,149
Comptes d'ordre et divers .....	70.253,042
Immeubles et Mobilier .....	94.848,386
	<u>16.988.367,145</u>

PASSIF

	Dinars tunisiens
Comptes de chèques .....	5.475.369,926
Comptes courants .....	5.802.095,568
Banques et Correspondants .....	1.243.818,801
Comptes exigibles après encaissement .....	239.847,471
Créditeurs divers .....	447.620,618
Acceptations à payer .....	19.582,304
Dividendes restant à payer .....	31.002,191
Bons et comptes à échéance fixe .....	2.790.594,332
Comptes d'ordre et divers .....	263.975,290
Capital .....	300.000,000
Réserves .....	240.000,000
Résultats .....	127.348,970
Report à nouveau .....	7.111,674
	<u>16.988.367,145</u>

HORS BILAN

Engagements par cautions et avals .....	2.064.542,950
Effets escomptés circulant sous notre endos .....	42.174,000
Ouvertures de crédits confirmés .....	846.513,559

UNION  
BANCAIRE  
POUR LE  
COMMERCE  
ET L'INDUSTRIE  
FILIALE DE LA B.N.C.I.  
(AFRIQUE)

SIÈGE SOCIAL :  
7/9, Rue Es-Sadikia — TUNIS  
DIRECTION GÉNÉRALE :  
55/57, Rue Nahas-Pacha — TUNIS  
Président-Directeur Général :  
M. Mohamed BADRA  
Vice-Président :  
M. Jean TONEL

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF

	Francs
Caisses, Trésors Publics, Banques d'émission .....	8.694.632,09
Banques et Correspondants .....	103.809.914,81
Portefeuille effets .....	267.406.452,12
Comptes courants .....	58.878.438,79
Avances garanties .....	16.382.479,30
Avances et débiteurs divers .....	8.239.417,83
Débiteurs par acceptations .....	302.029,70
Titres .....	8.394.124,00
Comptes d'ordre et divers .....	3.338.166,62
Immeubles et Mobilier .....	3.500.000,00
	<u>478.945.655,26</u>

PASSIF

	Francs
Comptes de chèques et comptes spéciaux .....	117.383.625,69
Comptes courants .....	162.388.018,53
Banques et Correspondants .....	59.041.938,86
Comptes exigibles après encaissement .....	11.357.574,93
Créditeurs divers .....	30.708.815,79
Acceptations à payer .....	302.029,70
Dividendes restant à payer .....	62.553,47
Bons et comptes à échéance fixe .....	57.960.428,31
Comptes d'ordre et divers .....	4.069.104,97
Capital .....	12.500.000,00
Réserves .....	21.250.000,00
Résultats .....	1.695.201,43
Report à nouveau .....	226.363,58
	<u>478.945.655,26</u>

HORS BILAN

Engagements par cautions et avals .....	95.459,641
Effets escomptés circulant sous notre endos .....	65.632,279
Ouvertures de crédits confirmés .....	15.603,324

BANQUE  
NATIONALE  
POUR  
LE COMMERCE  
ET L'INDUSTRIE  
(OCÉAN INDIEN)

SIÈGE SOCIAL :  
7, Place Vendôme — PARIS  
DIRECTION GÉNÉRALE :  
5, Rue Sainte-Cécile — PARIS  
Président : M. Guillaume de TARDE  
Vice-Président : M. H. GILET  
Administrateur-Directeur Général :  
M. A. BERONIE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF

	Francs malg.
Caisse, Trésor Public, Banque d'émission .....	76.621.371
Banques et Correspondants .....	749.389.049
Portefeuille effets .....	2.182.441.920
Comptes courants .....	1.484.760.218
Avances garanties .....	754.080.600
Avances et débiteurs divers .....	20.360.918
Comptes d'ordre et divers .....	177.540.643
Immeubles et Mobilier .....	420.043.752
	<u>5.865.238.471</u>

PASSIF

	Francs malg.
Comptes de chèques .....	2.036.477.832
Comptes courants .....	1.125.842.863
Banques et Correspondants .....	1.125.164.714
Comptes exigibles après encaissement .....	149.096.685
Créditeurs divers .....	269.412.788
Bons et comptes à échéance fixe .....	414.478.685
Comptes d'ordre et divers .....	206.610.807
Capital .....	500.000.000
Réserves .....	11.400.000
Résultats .....	24.953.050
Report à nouveau .....	1.801.047
	<u>5.865.238.471</u>

HORS-BILAN

Engagements par cautions et avals .....	2.579.287.315
Effets escomptés circulant sous notre endos .....	2.786.886.892
Ouvertures de crédits confirmés .....	403.230.422

BANQUE  
MALGACHE  
D'ESCOMPTE  
ET  
DE CRÉDIT

SIÈGE SOCIAL:  
Place de l'Indépendance  
TANANARIVE  
Président: M. David RAKOTOPARE  
Directeur Général: M. R. BLANC

BILAN AU 31 MARS 1966

ACTIF

ACTIF ORDINAIRE	£	£
Caisse et Banques .....		1,033,517
Prêts au jour le jour et à court terme .		12,000
Effets escomptés .....		3,510,238
Titres :		
— fonds d'Etat nigériens .....	45,000	
— valeurs non cotées .....	<u>15,000</u>	60,000
Avances aux clients et autres comptes .		7,816,089
ENGAGEMENTS DES CLIENTS ET DES CORRESPONDANTS		
Endos, crédits confirmés et autres obligations .....		3,520,992
IMMOBILISATIONS		
Immeubles, mobilier et installations etc., valeur d'achat moins dépréciation à ce jour .....		<u>641,109</u>
		<u>16,593,945</u>

PASSIF

CAPITAL	£	£
	Autorisé	Emis et entièrement versé
Actions ordinaires de £ 1 chacune ...	2,000,000	2,000,000
RESERVES .....		115,000
REPORT A NOUVEAU .....		<u>16,577</u>
		2,131,577
COMPTES COURANTS, DE DÉPOTS ET AUTRES (y compris réserves pour éventualités) .....		10,895,380
DÉPOTS SPÉCIAUX .....		45,996
ACCEPTATIONS, ENDOS, CRÉDITS CONFIRMÉS ET AUTRES OBLIGA- TIONS pour compte de clients et de correspondants		
Endos, crédits confirmés et autres obligations .....		<u>3,520,992</u>
		<u>16,593,945</u>

UNITED  
BANK  
FOR  
AFRICA LTD

SIÈGE SOCIAL:  
47, Marina — LAGOS  
Président: Sir John BALFOUR  
Directeur Général: M. G. SCHNEIDER

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF

		\$
Caisse et Banques .....	4,932,016.83	
Dépôts à court terme .....	231,206.05	
Titres .....	314,020.73	
Prêts .....	18,618,820.34	
Portefeuille encaissement .....	6,386,380.22	
Débiteurs par ouvertures de crédit et acceptations .....	4,834,390.74	
Documents et marchandises en garantie .....	1,406,918.81	
Installations .....	834,854.02	
Divers .....	134,580.31	
	<u>37,693,188.05</u>	

PASSIF

		\$
Comptes courants .....	6,218,823.48	
Dépôts à terme .....	13,084,444.57	
Dépôts en garantie .....	2,430,053.53	
Divers .....	1,165,952.66	
Comptes exigibles après encaissement .....	6,386,380.22	
Engagements par ouvertures de crédit et acceptations .....	4,834,390.74	
Documents et marchandises en ga- rantie .....	1,406,918.81	
Intérêt d'escompte précomptés .....	66,088.29	
Capital .....	1,400,000.00	
Réserves .....	673,334.08	
Report à nouveau .....	26,801.67	
	<u>37,693,188.05</u>	

PANAMA  
BANK  
AND TRUST  
COMPANY INC.  
BANCO  
FIDUCIARIO  
DE  
PANAMA S.A.

SIÈGE SOCIAL:  
200, Via España  
PANAMA  
Président:  
M. J. VALLARINO jr  
Vice-Présidents:  
MM. P. LEDOUX - I. GALINDO  
Directeur Général:  
M. J. GIRARD

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF

	Francs
Caisse, Trésor Public, Banque d'émission .....	887.653,79
Banques et Correspondants .....	5.231.375,91
Portefeuille effets .....	18.239.823,83
Comptes courants .....	7.939.914,07
Avances garanties .....	254.792,32
Avances et débiteurs divers .....	1.004.134,10
Titres .....	23.900,00
Comptes d'ordre et divers .....	1.467.410,66
Immeubles et Mobilier .....	475.149,15
Résultats antérieurs .....	193.157,25
	<u>35.717.311,08</u>

PASSIF

	Francs
Comptes de chèques et comptes spéciaux .....	8.890.092,65
Comptes courants .....	15.630.255,25
Banques et Correspondants .....	380.262,73
Comptes exigibles après encaissement .....	4.697.935,40
Créditeurs divers .....	2.849.273,78
Bons et comptes à échéance fixe .....	866.897,70
Comptes d'ordre et divers .....	362.362,17
Capital .....	2.000.000,00
Réserves .....	30.000,00
Résultats de l'exercice .....	10.231,40
	<u>35.717.311,08</u>

HORS-BILAN

Engagements par cautions et avals .....	6.726.254
---	-----------

BANQUE  
DE LA  
GUYANE

SIÈGE SOCIAL:  
2, Place Victor Schœlcher  
CAYENNE  
Président Directeur Général:  
M. A. MARTIN  
Directeur:  
M. P. FRICKER

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF

	Francs
Caisse, Trésor Public, Banque d'émission .....	9.418,15
Banques et Correspondants .....	375.359,61
Portefeuille effets .....	5.591.306,08
Comptes courants .....	1.250.000,00
Comptes d'ordre et divers .....	610.108,00
Immeubles et Mobilier .....	70.585,69
	<u>7.906.777,53</u>

PASSIF

	Francs
Créditeurs divers .....	812.620,55
Comptes d'ordre et divers .....	1.245.067,08
Capital .....	5.000.000,00
Réserves .....	211.711,26
Résultats .....	614.864,64
Report à nouveau .....	22.514,00
	<u>7.906.777,53</u>

HORS BILAN

Effets escomptés circulant sous notre endos .....	367.500
Crédits confirmés non utilisés .....	11.905.000
Effets donnés en pension .....	54.320.000

UNION POUR LE  
FINANCEMENT  
A LONG ET  
MOYEN TERME

SIÈGE SOCIAL :  
65, Rue d'Anjou — PARIS  
Président : M. Raymond DREUX  
Directeur Général : M. J. CAPLAIN

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF

	Francs
Caisse, Trésor Public, Banque d'émission .....	10.861,93
Banques et Correspondants .....	676.281,31
Portefeuille effets .....	5.648.435,39
Comptes courants .....	3.692.192,75
Avances garanties .....	13.239.204,33
Avances et débiteurs divers .....	238.942,92
Titres .....	574.765,35
Comptes d'ordre et divers .....	41.633,44
Immeubles et Mobilier .....	1.055.390,00
	<u>25.177.707,42</u>

PASSIF

	Francs
Comptes courants .....	73.354,16
Banques et Correspondants .....	3.910.130,55
Créditeurs divers .....	6.060.175,83
Bons et comptes à échéance fixe .....	5.675.000,00
Comptes d'ordre et divers .....	802.313,42
Capital .....	5.100.000,00
Réserves .....	2.147.024,88
Résultats .....	1.103.569,46
Report à nouveau .....	306.139,12
	<u>25.177.707,42</u>

HORS BILAN

Engagements par cautions et avals .....	33.497.945
Effets escomptés circulant sous notre endos .....	110.193.656
Ouvertures de crédits confirmés .....	32.009.846

UNION  
POUR LE  
CRÉDIT A  
L'INDUSTRIE  
NATIONALE

SIÈGE SOCIAL :  
7, Rue de la Baume — PARIS  
Président : M. J. BOYER —  
Directeur Général : M. G. RICHE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF

	Francs suisses
Banques à vue .....	822.220,16
Portefeuille titres .....	26.229.653,49
Filiales débitrices .....	8.224.408,15
Actifs divers .....	6.390,70
	<u>35.282.672,50</u>

PASSIF

	Francs suisses
Créanciers .....	3.612.000,00
Dépôts de tiers .....	5.065.117,30
Passifs divers .....	169.615,15
Capital .....	24.235.000,00
Réserves .....	2.150.000,00
Report .....	50.940,05
	<u>35.282.672,50</u>

SOCIÉTÉ  
FINANCIÈRE  
POUR LES PAYS  
D'OUTRE-MER

SIÈGE SOCIAL :  
3 et 5, Rue du Conseil Général  
GENÈVE  
Président : M. A. de SENARCLENS  
Secrétaire Général : M. J. GERBIER

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF

	Dinars tunisiens
Caisse, Trésor Public, Banque d'émission .....	1.627.014,441
Banques et Correspondants .....	601.432,950
Portefeuille effets .....	7.304.557,446
Coupons .....	1.836,129
Comptes courants .....	1.275.680,482
Avances garanties .....	313.577,506
Avances et débiteurs divers .....	18.207,936
Débiteurs par acceptations .....	9.372,483
Titres .....	28.938,032
Comptes d'ordre et divers .....	123.458,220
Immeubles et Mobilier .....	70.042,554
	<u>11.374.118,179</u>

PASSIF

	Dinars tunisiens
Comptes de chèques .....	3.139.996,921
Comptes courants .....	3.748.222,502
Banques et Correspondants .....	287.107,191
Comptes exigibles après encaissement .....	488.641,832
Créditeurs divers .....	452.661,414
Acceptations à payer .....	9.372,483
Dividendes restant à payer .....	21.000,000
Bons et comptes à échéance fixe .....	2.351.200,000
Comptes d'ordre et divers .....	364.998,411
Capital .....	350.000,000
Réserves .....	3.821,235
Résultats .....	140.492,597
Report à nouveau .....	16.603,593
	<u>11.374.118,179</u>

HORS BILAN

Engagements par cautions et avals .....	1.349.718,393
Ouvertures de crédits confirmés .....	720.477,701

BANQUE  
D'ESCOMPTE  
ET DE CRÉDIT  
A L'INDUSTRIE  
EN TUNISIE

SIÈGE SOCIAL :  
74, Avenue Habib Bourguiba — TUNIS  
Président : D<sup>r</sup> M. EL MATERI  
Directeur Général : M. R. LAPLANNE

BILAN AU 30 JUIN 1966

ACTIF

	FCFA
Caisse, Trésor Public, Banque d'émission .....	84.207.031
Banques et Correspondants .....	117.854.858
Portefeuille effets .....	1.639.659.384
Comptes courants .....	1.207.926.153
Avances garanties .....	419.235.393
Avances et débiteurs divers .....	19.971.694
Débiteurs par acceptations .....	390.985
Titres .....	5.500.000
Actionnaires, capital non appelé .....	100.000.000
Comptes d'ordre et divers .....	46.926.117
Immeubles et Mobilier .....	119.048.318
	<u>3.760.719.933</u>

PASSIF

	FCFA
Comptes de chèques .....	1.222.746.336
Comptes courants .....	1.525.194.801
Banques et Correspondants .....	244.555.169
Comptes exigibles après encaissement .....	56.513.760
Créditeurs divers .....	181.354.530
Acceptations à payer .....	390.985
Bons et comptes à échéance fixe .....	234.002.966
Comptes d'ordre et divers .....	26.186.220
Capital .....	200.000.000
Réserves .....	6.200.000
Résultats .....	57.915.972
Report à nouveau .....	5.659.194
	<u>3.760.719.933</u>

HORS BILAN

Engagements par cautions et avals .....	1.353.767.188
Effets escomptés circulant sous notre endos .....	2.091.528.971

BANQUE  
INTERNATIONALE  
POUR  
LE COMMERCE  
ET L'INDUSTRIE  
DU CAMEROUN

SIÈGE SOCIAL :  
Avenue du 27 Août 1940 — YAOUNDÉ  
Président : M. T.A. H. BOUKAR  
Directeur Général : M. R. JOURDAN

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF

	FCFA
Caisse, Trésor Public, Banque d'émission .....	64.145.757
Banques et Correspondants .....	174.572.905
Portefeuille effets .....	1.165.768.554
Comptes courants .....	558.631.071
Avances garanties .....	16.344.648
Avances et débiteurs divers .....	6.474.690
Titres .....	1.300.000
Comptes d'ordre et divers .....	16.608.627
Immeubles et Mobilier .....	8.850.117
	<u>2.012.696.369</u>

PASSIF

	FCFA
Comptes de chèques .....	530.756.665
Comptes courants .....	670.208.821
Banques et Correspondants .....	384.196.019
Comptes exigibles après encaissement .....	43.347.505
Créditeurs divers .....	82.560.032
Bons et comptes à échéance fixe .....	102.510.222
Comptes d'ordre et divers .....	30.146.568
Capital .....	150.000.000
Réserves .....	5.000.000
Résultats .....	11.418.339
Report à nouveau .....	2.552.198
	<u>2.012.696.369</u>

HORS BILAN

Engagements par cautions et avals .....	731.709.746
Effets escomptés circulant sous notre endos .....	268.213.512

BANQUE  
INTERNATIONALE  
POUR  
LE COMMERCE  
ET L'INDUSTRIE  
DU CONGO

SIÈGE SOCIAL :  
Avenue du 28 Août 1940  
BRAZZAVILLE  
Président-Directeur Général :  
M. E. FINOT  
Directeur :  
M. M. BEAU de LOMENIE

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1966

ACTIF

	FCFA
Caisse, Postes, Trésor Public, Banque Centrale . . . . .	85.816.381
Banques et Correspondants . . . . .	171.177.897
Portefeuille effets . . . . .	2.126.149.785
Crédits à court et moyen terme . . . . .	3.258.095.169
Débiteurs divers . . . . .	137.194.168
Débiteurs par acceptations . . . . .	1.089.474
Titres . . . . .	29.336.000
Comptes d'ordre et divers . . . . .	14.067.848
Immeubles et Mobilier . . . . .	115.135.644
	<u>5.938.062.366</u>

PASSIF

	FCFA
Postes, Trésor Public . . . . .	87.375.457
Comptes de chèques . . . . .	1.873.293.856
Comptes courants . . . . .	2.017.678.349
Banques et Correspondants . . . . .	128.473.920
Comptes exigibles après encaissement . . . . .	598.488.060
Créditeurs divers . . . . .	287.601.855
Acceptations à payer . . . . .	1.089.474
Bons et comptes à échéance fixe . . . . .	252.278.001
Comptes d'ordre et divers . . . . .	117.214.915
Capital ou dotation . . . . .	547.000.000
Réserves . . . . .	24.896.755
Report à nouveau . . . . .	2.671.724
	<u>5.938.062.366</u>

HORS BILAN

Engagements par cautions et avals . . . . .	1.272.871.683
Effets escomptés circulant sous notre endos . . . . .	335.567.157
Ouvertures de crédits confirmés . . . . .	190.324.973

BANQUE  
INTERNATIONALE  
POUR  
LE COMMERCE  
ET L'INDUSTRIE  
DE LA  
CÔTE-D'IVOIRE

SIÈGE SOCIAL :  
16, Avenue Barthe — ABIDJAN  
Président : M. L. KONAN  
Administrateur Délégué : M. E. FINOT  
Directeur Général : M. M. GEOFFROID

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1966

ACTIF

	FCFA
Caisse, Postes, Trésor Public, Banque Centrale . . . . .	92.306.221
Banques et Correspondants . . . . .	89.068.514
Portefeuille effets . . . . .	2.881.642.285
Crédits à court et moyen terme . . . . .	2.140.771.623
Débiteurs divers . . . . .	6.516.101
Débiteurs par acceptations . . . . .	2.217.000
Titres . . . . .	10.933.000
Actionnaires, capital non appelé . . . . .	250.000.000
Comptes d'ordre et divers . . . . .	12.485.438
Immeubles et Mobilier . . . . .	162.155.422
	<u>5.648.095.604</u>

PASSIF

	FCFA
Postes, Trésor Public . . . . .	32.816.486
Comptes de chèques . . . . .	1.458.406.017
Comptes courants . . . . .	1.856.060.619
Banques et Correspondants . . . . .	142.470.167
Comptes exigibles après encaissement . . . . .	965.857.280
Créditeurs divers . . . . .	256.222.872
Acceptations à payer . . . . .	2.217.000
Bons et comptes à échéance fixe . . . . .	209.451.000
Comptes d'ordre et divers . . . . .	143.286.528
Capital . . . . .	500.000.000
Réserves . . . . .	41.000.000
Résultats . . . . .	33.532.144
Report à nouveau . . . . .	6.775.491
	<u>5.648.095.604</u>

HORS BILAN

Engagements par cautions et avals . . . . .	1.059.743.153
Effets escomptés circulant sous notre endos . . . . .	1.043.321.221
Ouvertures de crédits confirmés . . . . .	181.441.000

BANQUE  
INTERNATIONALE  
POUR  
LE COMMERCE  
ET L'INDUSTRIE  
DU SÉNÉGAL

SIÈGE SOCIAL :  
2, Avenue Roume — DAKAR  
Président : M. D. G. N'DIAYE  
Directeur Général : M. H. DUBOIS

BILAN AU 20 MARS 1966

ACTIF

	Rials
Caisse et Banques .....	396.510.881
Correspondants étrangers .....	62.906.296
Bons du Trésor iranien .....	109.740.000
Effets escomptés .....	535.467.629
Avances et autres créances .....	1.464.410.760
Autres avoirs .....	2.171.943
Participations .....	7.607.000
Immeubles et Mobilier .....	57.747.510
Frais de premier établissement .....	10.800.000
	<hr/>
	2.647.362.019

PASSIF

	Rials
Comptes courants et dépôts à vue .....	692.998.345
Banques .....	69.243.233
Comptes d'épargne .....	279.954.845
Dépôts à terme .....	1.335.646.926
Créditeurs divers .....	55.826.493
Comptes d'ordre et divers .....	354.572
Capital .....	200.000.000
Réserves .....	13.334.030
Report à nouveau .....	3.575
	<hr/>
	2.647.362.019

HORS-BILAN

Engagements par acceptations .....	1.791.147.883
------------------------------------	---------------

BANQUE  
ETEBARATE  
IRAN

SIÈGE SOCIAL :  
Avenue Sevom Esfand  
TEHERAN  
Président :  
M. A. H. BEHNIA  
Directeur Général :  
M. F. MEYKADEH

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF

	Can \$
Caisse et Banques .....	757,672
Prêts sur le marché monétaire .....	15,530,448
Prêts commerciaux à court terme .....	13,835,809
Prêts à moyen terme .....	4,084,803
Débiteurs divers .....	3,569,520
Titres .....	694,992
Débiteurs par garanties .....	3,192,547
Immobilisations (mobilier et matériel) .....	74,588
	<hr/>
	41,740,379

PASSIF

	Can \$
Dépôts à terme .....	29,434,136
Créditeurs divers .....	316,732
Provision pour impôts sur le revenu .....	47,435
Banques affiliées .....	5,393,707
Engagements par garanties .....	3,192,547
Capital .....	3,000,000
Prime d'émission .....	100,000
Bénéfices non répartis .....	255,822
	<hr/>
	41,740,379

SOCIÉTÉ  
FINANCIÈRE  
POUR  
LE COMMERCE  
ET L'INDUSTRIE  
S. F. C. I. Ltée

SIÈGE SOCIAL :  
Tour de la Bourse, 800, Place Victoria  
MONTREAL  
Président :  
M. L. G. ROLLAND  
Vice-Présidents :  
MM. R. L. DUNSMORE — P. LEDOUX  
Vice-Président Directeur Général :  
M. L. JALABERT

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966 (après répartition)

ACTIF

	\$
Caisse et Banques .....	18,820,576.96
Prêts à vue et acceptations de Banques .....	10,682,779.39
Obligations du Gouvernement américain .....	9,881,740.14
Valeurs d'État et autres valeurs .....	33,329,343.05
Prêts et escompte .....	72,007,998.47
Débiteurs par acceptations .....	3,833,230.87
Divers .....	942,774.54
	<u>149,498,443.42</u>

PASSIF

	\$
Comptes à vue et à terme .....	118,260,606.18
Acceptations à payer .....	3,962,681.51
Créditeurs divers .....	2,470,058.78
Capital .....	3,000,000.00
Réserves .....	18,000,000.00
Report à nouveau .....	3,805,096.95
	<u>149,498,443.42</u>

FRENCH  
AMERICAN  
BANKING  
CORPORATION

SIÈGE SOCIAL :  
120 Broadway, NEW-YORK  
Président :  
M. Y.P. TRUFFERT  
Directeur Général :  
M. F. de LAJUGIE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF

		Pesos mexicains
Caisse et Banques .....	62,798,335.50	
Correspondants .....	16,789,594.80	
Autres disponibilités .....	<u>6,919,215.65</u>	86,507,145.95
Titres .....		131,222,004.43
Effets escomptés .....		57,058,856.14
Prêts et avances .....		164,408,954.79
Débiteurs divers .....		11,480,490.66
Immeubles et Mobilier .....		8,103,907.79
Comptes d'ordre et divers .....		7,684,506.69
		<u>466,465,865.85</u>

PASSIF

		Pesos mexicains
Dépôts à vue .....	260,992,634.68	
Dépôts d'épargne .....	21,433,579.69	
Banques et Correspondants à vue ..	28,339,907.79	
Autres obligations à vue .....	<u>5,902,467.76</u>	316,668,589.92
Dépôts à terme .....	6,976,381.40	
Banques à terme .....	<u>94,820,879.62</u>	101,797,261.02
Comptes d'ordre et divers .....		6,178,171.72
Capital .....		28,000,000.00
Réserves .....		9,355,279.93
Résultats .....		4,466,563.26
		<u>466,465,865.85</u>

HORS BILAN

Effets réescomptés .....	35,537,553.95	
Engagements par avals .....	10,458,066.10	
Ouvertures de crédits irrévocables ..	<u>71,409,503.85</u>	117,405,123.90
Valeurs et avoirs en dépôt ou en fidéicommiss .....		1,664,659,752.75
Engagements par signatures .....		32,874,915.06

BANCO  
DEL  
ATLANTICO S.A

SIÈGE SOCIAL :  
Venustiano Carranza n° 48  
MEXICO  
Président d'Honneur :  
M. Eduardo VILLASENOR  
Président :  
Lic. Carlos ABEDROP DAVILA  
Vice-Présidents :  
MM. P. LEDOUX — E. COURTIAL  
Directeur Général :  
M. J. de MARCÉ

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF

		Pesos mexicains
Caisse et Banques .....	8,693,236.96	
Correspondants .....	<u>3,472,019.78</u>	12,165,256.74
Titres .....		210,823,763.01
Effets escomptés .....		54,899,097.72
Prêts et avances .....		340,605,673.24
Débiteurs divers .....		3,771,445.59
Immeubles et Mobilier .....		463,021.35
Comptes d'ordre et divers .....		<u>3,303,491.67</u>
		<u>626,031,749.32</u>

PASSIF

		Pesos mexicains
Dépôts à vue .....		7,397,723.48
Banques et Correspondants à vue ..	96,418,419.29	
Bons et certificats financiers .....	358,407,000.00	
Autres disponibilités .....	<u>86,294,136.46</u>	541,119,555.75
Comptes d'ordre et divers .....		38,514,845.38
Capital .....		28,000,000.00
Réserves .....		5,118,650.54
Résultats .....		<u>5,880,974.17</u>
		<u>626,031,749.32</u>

HORS BILAN

Effets réescomptés .....	30,087,983.35	
Engagements par avals .....	7,065,176.60	
Ouvertures de crédits irrévocables ..	<u>4,623,125.16</u>	41,776,285.11
Valeurs et avoirs en dépôt ou en fidéicommiss .....		251,844,781.25
Engagements par signatures .....		203,640,781.74

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE  
DE EXPORTACIONES  
E IMPORTACIONES SA  
FINEXIM

SIÈGE SOCIAL :  
Venustiano Carranza, n° 48  
MEXICO  
Président :  
M. Roberto LOPEZ  
Vice-Président :  
Lic. Carlos ABEDROP DAVILA  
Directeur Général :  
M. Luis ALBERRO

BILAN AU 30 JUIN 1966

ACTIF

	Pesos urug.
Caisse .....	68.892.371,93
Banque d'émission .....	108.803.409,85
Banques et Correspondants .....	544.024.027,63
Portefeuille effets .....	171.029.832,95
Comptes courants .....	99.074.287,94
Débiteurs divers .....	60.515.710,45
Titres .....	384.080,00
Comptes d'ordre et divers .....	822.798.842,97
Immeubles et Mobilier .....	<u>33.361.753,37</u>
	<u>1.908.884.317,09</u>

PASSIF

	Pesos urug.
Comptes courants et dépôts .....	364.122.595,16
Banques et Correspondants .....	553.346.253,70
Créditeurs divers .....	110.318.949,16
Comptes d'ordre et divers .....	822.798.842,97
Capital .....	18.000.000,00
Réserves .....	32.234.393,72
Résultats .....	8.053.261,80
Report à nouveau .....	10.020,58
	<u>1.908.884.317,09</u>

UNION  
DE BANCOS  
DEL  
URUGUAY

SIÈGE SOCIAL :  
25 de Mayo 401 - Esquina Zabala  
MONTEVIDEO  
Président :  
M. Alberto PUIG  
Vice-Président Administrateur délégué  
chargé de la Direction Générale :  
Cr Luis Mario LIMIDO  
Directeur Général Adjoint :  
M. M. LABORDE

